

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur : HENRI BOURASSA

Montréal, lundi 15 décembre 1930

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE: HARBOUR 1241*

SERVICE DE NUIT :

Administration : HARBOUR 1243

Rédaction : HARBOUR 3679

Gérant : HARBOUR 4897

FAIS CE QUE DOIS!

Pour barrer la route au Communisme

La nécessité des oeuvres — Emouvant appel de Mgr l'Archevêque-coadjuteur — La profondeur de la misère — Un exemple poignant — Le spectacle qu'il faut éviter

Mgr l'Archevêque-coadjuteur de Montréal est, on le sait, très frappé des dangers qu'offre déjà chez nous le communisme. Plus renseigné là-dessus que la presque totalité des gens, il ne laisse passer aucune occasion de jeter le cri d'alarme que lui impose son haut souci de tous les intérêts de notre peuple.

Mais Mgr l'Archevêque a trop le sens des réalités, trop de connaissance de l'histoire et trop d'expérience pour s'imaginer qu'il suffise, pour barrer efficacement et tout de suite la route au communisme, de lui opposer des dénégations, si justes soient-elles, et des déclarations de principe, fussent-elles les plus fondées du monde.

Il faut tout cela sans doute, — mais, et en abondance, des oeuvres aussi.

Des oeuvres qui allègent pour les miséreux le poids de la vie, des oeuvres qui offrent aux malheureux qui n'ont trop souvent ni pain ni abri de quoi manger et se protéger contre le froid et le vent; des oeuvres qui suppriment ce magma de misères et de souffrances où le communisme trouve un si facile bouillon de culture.

La misère est mauvaise conseillère, disait la sagesse ancienne. Combien davantage ne le sera-t-elle point quand des hommes intelligents, eux-mêmes fanatisés, viendront l'irriter encore, et dresser devant sa souffrance le rêve d'un bouleversement général?

Aussi bien, si la charité ne commandait point d'aider les malheureux, d'apporter aux oeuvres anciennes et nouvelles qui s'ingénient à les soulager aide et secours, le plus simple instinct de conservation y devrait inciter tous les hommes doués de quelque intelligence.

En apportant hier à l'oeuvre du refuge de jour, qui vient s'ajouter à tant d'autres entreprises charitables pour répondre à des besoins extraordinaires, le plus efficace et le plus émouvant appui, Mgr l'Archevêque a rappelé cette nécessité des oeuvres dans la lutte contre le communisme. Il l'a fait avec cette éloquentة éloquence dont la source est au plus profond de son cœur d'évêque et de père de la communauté chrétienne.

Puisse sa voix porter au loin, éveiller et stimuler d'abondantes et généreuses bonnes volontés!

Si l'on savait!

Mais combien savent ce qui se passe présentement dans une ville comme Montréal!

L'enquête de notre confrère Benoist a été là-dessus, pour grand nombre de gens, une extraordinaire révélation. Et pourtant il n'a pas encore dit tout ce qu'il a vu, de ses yeux vu.

Pris par le spectacle de cette souffrance, Benoist a cru qu'il valait mieux chercher à lui trouver quelque remède, travailler à l'institution de ce refuge de jour dont l'effroyable nécessité lui apparaissait si évidente, que de continuer à détailler, par exemple, les conditions où tant d'autres miséreux trouvent un pénible abri. Il s'est jeté à plein collier dans sa besogne d'organisation.

Et l'on sait quel succès promet de couronner cet effort! Les bonnes volontés se précipitent. Mgr l'Archevêque-coadjuteur bénit l'oeuvre, s'y fait représenter par l'un des principaux membres de son clergé, le curé de la vieille Paroisse. Montpetit, sur un simple coup de téléphone, s'arrache à ses multiples tâches: Mais ou! je suis avec vous, et accompagne ses collègues au Canadian National, qui va fournir le local. Des jeunes, sur qui nous pouvons toujours compter, entrent en ligne. Et, naturellement, le modeste religieux qui — pourquoi ne pas le dire? — a provoqué l'enquête d'où naît cette oeuvre nouvelle, ne peut lui refuser l'appui de son expérience ni de son dévouement. D'autres concours, personnels et financiers, s'annoncent...

Mais ceci est une digression. Ce que nous voulions rappeler, c'est qu'on ignore, à peu près partout, la profondeur de la misère actuelle.

De celle-ci, Benoist donnait l'autre jour une preuve émouvante. Un soir de très grand froid, il y a une dizaine de jours, il a vu des centaines et des centaines d'hommes, vêtus comme l'on s'imaginerait, attendant dans les encoignures des murs, sous les portes-cochères, que s'ouvre pour la nuit le Refuge. Meurling. Hier soir encore, il passait à une école désaffectée, que l'on a transformée en refuge temporaire pour les non-catholiques. Là, pas d'organisation ancienne et méthodique, comme à Meurling; pas de breuvage chaud, pas même de lit. On a dû tout improviser, et tout ce que l'on peut offrir aux miséreux, c'est la chance de reposer sur le plancher, à l'abri de la neige et du vent froid.

Or il a trouvé là de trois à quatre cents réfugiés, parmi lesquels bon nombre de jeunes gens, et dont la moyenne d'âge, croit-il, ne doit pas beaucoup dépasser la quarantaine. — J'ai vu beaucoup de choses tristes depuis quelques semaines, nous confiait-il ce matin entre deux courses pour le refuge nouveau, mais rien qui tant que cela déchire le cœur...

Et cela seul ne suffirait-il pas à démontrer la nécessité d'un grand effort de charité — de charité abondante et immédiate?

Quelle pénible surprise on éprouve ensuite à constater qu'en face de pareilles misères, d'autres essaient de monter encore pour la veille du Jour de l'An quelque-une de ces fêtes païennes contre lesquelles se sont douloureusement élevés ces années dernières les cœurs les mieux faits, à commencer par Mgr l'Archevêque-coadjuteur et le chef de l'église anglicane à Montréal!

Ces gens-là ne comprennent-ils donc pas qu'en organisant un pareil étalage de luxe et de gaspillage, ils font la plus efficace propagande révolutionnaire qui puisse être, et amassent tous les éléments d'un formidable incendie?

Ne se trouvera-t-il point quelques hommes de bon sens et d'assez d'autorité pour les rappeler efficacement à l'ordre, pour les obliger à refrener cet appétit de lucre et de plaisir?

La misère est mauvaise conseillère. N'allez point, quand elle tenaille si profondément les chairs et les cœurs, l'irriter encore par de pareils spectacles...

Omer HEROUX

L'actualité

Concision

Je viens de lire une nouvelle — dans le sens de conte — qui m'a amusé. Elle n'est pas toute neuve puisque la publication remonte à près de deux mois, mais je la raconte succinctement au risque de la dénigrer.

L'auteur est Pittgrilli qui a trouvé — car, comme son nom l'indique assez, Pittgrilli est un auteur

italien, — un merveilleux traducteur dans M. J. C. Barbieri.

Le héros de la nouvelle est entré au lycée. On propose aux élèves de sa classe une composition de français dont le thème était le suivant: Une lettre vous est arrivée d'Allemagne: écrivait-elle que vous ne connaissiez pas la langue allemande, vous écriviez à un ami en lui priant de vous la traduire.

L'élève, qui n'avait pas trouvé la composition difficile, écrivait: "Cher ami, je te prie de me traduire cette lettre. Tous mes remerciements et

mes bonnes amitiés."

Le professeur lui donne quatre, le suspend des leçons pendant une semaine et l'invite à revenir au bout de ce temps accompagné de son père.

Le père et le fils furent recue par le directeur:

— Depuis quarante ans que je suis dans l'enseignement — commençait-il — j'ai rarement rencontré des sujets tels que vous. Vous n'ignorez pas, Monsieur, — continuait-il en s'adressant à mon père — que le professeur avait donné cette composition...

— Je le sais! Je le sais! admit mon père, levant les bras au ciel comme Y majuscule.

— N'avez-vous pas compris — me demanda le professeur — que votre développement était plus court que le thème même, qui vous avait été proposé?

Je croyais avoir tout dit, en peu de mots, essayai-je à peine d'articuler.

— Mais vous n'avez rien dit, malheureux! hurla le directeur. Pas même fait la moindre allusion au dérangement que, occasionnellement, vous pouviez causer à l'ami!

— Si j'avais cru lui causer un si grave dérangement, je ne lui aurais pas écrit.

— Ecoutez donc ces réponses! fit le directeur à mon père.

Et mon père:

— Je te prie d'être plus respectueux. Nous ne sommes pas à la maison, où tu me acceptes toutes tes caprices, et tu ne fais que te faire des fantaisies!

— Dans la lettre que vous adressiez à votre ami, vous ne faites aucune allusion à sa connaissance de la langue allemande!

— Je n'ai pas cru nécessaire d'en parler, car si l'autre ne connaissait pas l'allemand, je ne me serais pas adressé à lui.

Entendez-vous? hurla l'éducateur.

— Je te le dis pour la deuxième fois, ordonna mon père, sois plus respectueux envers tes supérieurs.

Et vous n'avez pas dit, non plus, que vous ne saviez pas l'allemand.

— Si je savais l'allemand, l'aurais-je traduit sous cette lettre. Il me semble que cela est implicite.

— Avez-vous entendu, continua le directeur, il a dit imp-lic-ite.

Puis avec le ton d'un docteur qui se trouve devant un cas incurable, il ajouta:

— Vous pouvez vous en aller. Et cherchez à vous mettre vaillamment à l'ouvrage.

Rentré en classe, l'élève reçoit de son professeur l'ordre de lire la composition de Pasquale Colombo, le fort en thème et en tout, le premier de la classe. Il lit donc: "Toi qui as eu le bonheur de connaître la langue d'Arminius, étant né 'près du Quarnaro qui ferme l'Italie, et baigne ses terres', comme l'a chanté le divin poète..."

Le reste était à l'avenant. Mais même l'auteur de la lettre laconique resta convaincu que c'était un chef-d'œuvre de composition que l'effort de Pasquale Colombo. Il ne perdait pas cette foi, même quand le fort en thème, lamentable épave, échoyait à l'huissier aux assises.

Si bien qu'un jour reçu une lettre d'une Allemande, il écrivit une lettre en tout identique à celle qui lui avait valu du directeur la semonce que nous avons racontée et de plus l'humiliation de rater ses examens de fin d'année.

"On dit, y raconte la nouvelle, que pour évoquer les fantômes certaines formules magiques suffisent. Je devais en avoir trouvé une sans le savoir". Bref, d'avoir tracé ces simples mots évoque à l'esprit de l'écrivain tout le scénario de la comédie, comme il tient beaucoup à avoir sa traduction, il fouille dans son vieux Metastase où il sait que la composition de Pasquale Colombo est enfoncée et l'adresse, en guise de lettre, à son ami. Il attend la réponse huit jours; finalement il se présente en personne au bureau de son ami. Le secrétaire de celui-ci confesse que le récipiendaire, quel que peu courroucé, a froissé la demande de traduction et l'a lancée dans le panier à papier. Le solitaire finit tout de même par dire introduit auprès du traducteur réfractaire: "Je lui remis en mémoire ma lettre. Alors Dabovich fit un demi-tour sur son siège et me fixant de son regard gris qui aurait changé un verre d'eau en un cylindre de glace, il me demanda: — Mais n'était-il pas plus simple d'écrire: 'Cher ami, voudrais-tu me traduire cette lettre?'..."

Un personnage politique me racontait que son précepteur, désespéré de lui. Si celui-ci donnait comme thème une harangue d'Annibal à ses troupes pour les prévenir contre les dangers de Capoue, l'élève réussissait tout juste à aligner dix lignes.

— Que voulez-vous? Je n'ai jamais réussi à habiter la peau d'autrui. Je m'y suis intrus et malade, confessa-t-il.

Le précepteur désespérait de son élève et lui disait souvent: "Vous ne réussirez jamais à faire un bon discours."

Or, à vingt-six ans, cet homme était à la tête des orateurs de son temps et il a gardé sa place depuis quarante ans.

La leçon de Pasquale Palombo devrait nous servir. Apprenons la conclusion. Dans les salles de rédaction bien des lettres vont droit au panier parce qu'elles parlent de Quarnaro et de midi à quatorze heures au lieu d'aller droit au but. Quand sera-t-on convaincu qu'il faut écrire comme on doit parler et que jamais personne, en parlant, ne songerait à évoquer le souvenir du divin poète pour demander la traduction d'une lettre. Il paraît que

le temps vaut de l'or. Nos voisins ultra-pratiques, s'ils lisent certaines lettres que nous recevons, nous trouveraient bien gaspillées, puis-que rien n'y est ménagé, même pas les fautes d'orthographe.

Paul ANGER

Bloc-notes

Impôts

Le retour de M. Bennett et la proximité de la session fédérale rappellent à l'attention de tout un public aux aguets une déclaration que fit le premier ministre à Montréal, pendant la dernière campagne électorale. Il venait de promettre tant et tant de choses qu'une électricité lui demanda comment il allait trouver l'argent pour tenir tous ces engagements: "By taxation", lui répondit-il instantanément. Taxation, ce mot inquiète quelques milliers de contribuables auxquels de nouveaux impôts ne sourient guère. Pourtant, de nouveaux impôts, il en faudra pour équilibrer dès avril prochain le budget fédéral, tant il est certain qu'il se soldera par un déficit sérieux. Ce que le commerce et l'industrie redoutent à l'heure présente, c'est que M. Bennett impose le chiffre d'affaires de toute maison un tant soit peu importante, — ce que l'on appelle dans d'autres pays le turnover tax, ainsi que le note un rédacteur du Droit. M. Bennett, dans son discours sur le budget soumis alors par M. Robb aux Communes, rappela que sir Edmund Walker, autrefois de la Canadian Bank of Commerce, préconisa "une taxe universelle sur le chiffre d'affaires". Et M. Bennett ajouta: "C'est la taxe est simple, commode, équitable et universelle, sans compter qu'elle est de perception facile... De plus elle cadre avec les conditions de la vie moderne et aidera à la solution de nombreux problèmes que nous devons envisager à cette heure au Canada". Il reste à voir si M. Bennett va tout de suite recourir à ce nouveau mode d'imposition, dont il s'est déclaré si nettement partisan. C'est de cela que s'alarment déjà tant de gens qui, par ailleurs, sont plutôt sympathiques aux théories financières et économiques du premier ministre.

Coquilles

Elles restent la terreur du journaliste; elles surviennent quand il s'attend le moins, dans un texte qu'il a soigneusement lu, même, s'il l'a écrit en toute hâte. Ainsi, jeudi dernier, une de ces erreurs typographiques nous faisait dire, ici même, qu'il s'agissait d'anglais au lieu d'anglais classiques. On court risque qu'ils ne soient ni anglais ni français. Nous avions écrit "qu'ils ne sachent". Ce qui nous console un peu de cette coquille, c'est deux autres, que nous trouvions dans deux journaux de la province, il y a quelques heures. Un texte porte que "le voyage de M. Bennett à Londres n'aura pas été infectueux" au lieu d'infructueux, sans doute. Un autre journal avait écrit de M. Adélar Godbout, nouveau ministre de l'Agriculture: "Ce petit homme modeste et effacé...". La coquille est survenue et le texte porte: "Ce petit homme modeste et affamé..." Quelle irrévérence à l'endroit d'un si honnête homme!

Sur une lettre

M. Alexander Smith, directeur de l'enseignement de l'anglais à l'École des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, nous adresse une lettre que nous publions ailleurs aujourd'hui, au sujet d'une réflexion que nous avons faite à son adresse, dernièrement. On la trouvera sous la rubrique des Lettres au Devoir. Il y dit, à l'adresse de notre journal, des choses fort aimables, dont nous lui savons gré. Et il persiste dans sa déclaration à la Gazette, à savoir que huit ans d'expérience ont amené à la conclusion que l'enseignement de l'anglais dans les collèges est tout à fait défectueux. Attirons son attention sur un récent article de l'Action Catholique, qui commente des statistiques officielles de l'enseignement secondaire dans notre province (11 décembre premier-Québec). Des 2,390 gradués de nos collèges classiques, depuis cinq ans, selon l'Enseignement Secondaire, environ 82 se sont dirigés vers l'École des Hautes Etudes, où enseigne M. Smith. C'est donc chez ces 82 élèves que M. Smith, depuis cinq ans, a pu faire ses observations quant à la connaissance qu'ils avaient de l'anglais et qui, dit-il, ne s'améliore pas. "En toute justice, M. Smith a-t-il le droit de conclure de 3 pour cent à 100 pour cent? Peut-il formuler une conclusion qui englobe tous les collèges classiques, en ce qui concerne l'enseignement de l'anglais, d'une donnée aussi incomplète?" demande l'Action Catholique. En d'autres termes, de 2,390 élèves sortant des collèges classiques depuis cinq ans, M. Smith en a rencontré environ 82. Or parce que ces 82 ne savaient pas bien l'anglais, — étaient-ils au reste parmi les meilleurs élèves de ces 2,390 finissants? — il en conclut que les 2,308 autres ne doivent pas mieux le savoir. Cela est aller un peu vite en besogne, n'en déplaise à l'excellent et fidèle abonné du Devoir qui s'appelle M. Smith, auquel du reste nous ne voulons aucun mal. "Il ne faut pas désirer la mort du pêcheur, mais sa conversion..."

G. P.

Le refuge de jour a maintenant un domicile

C'est l'ancienne fabrique de chaussures Slater, rue Vitry, à l'ouest du square Victoria — Le Canadien National, au lieu de démolir l'immeuble maintenant, en laisse la jouissance à un comité où se trouvent représentés l'archevêché et l'Université — Ce refuge de jour deviendra refuge de nuit, mais il faut d'abord le chauffer — L'on compte sur l'aide des autorités municipales mais cela ne dispense pas les particuliers de leur devoir de charité

UN APPEL DE SA GRANDEUR MGR GAUTHIER EN FAVEUR DE L'OEUVRE NOUVELLE

Le refuge de jour pour les sans-asile invalides est fondé. Cela ne signifie pas qu'il a ouvert ses portes, il n'est que fondé. Son organisation est en bonne voie cependant et le comité improvisé pour présider à sa naissance lui a trouvé tout de suite un domicile, un domicile assez vaste puisqu'il porte les Nos 755,57,59 et 761 de la rue Vitry ouest. C'est un édifice de quatre étages au-dessus d'un rez-de-chaussée, à l'angle de la rue Sainte-Geneviève, l'ancienne fabrique de chaussures Slater.

Le généreux souscripteur ontarien qui nous adresse une première offre de \$10, tout en suggérant au Devoir de prendre l'initiative d'un fonds de secours dont le produit servirait à l'établissement d'un refuge diurne, se doutait-il que le projet prendrait corps aussi promptement? En tout cas c'est là — à sa demande formelle, nous faisons son nom — que revient le mérite d'avoir déclenché le mouvement. Les choses se sont subitement passées si vite — formation du comité, obtention du local, etc. — que cela tient du merveilleux pour ne pas dire du miraculeux.

Non seulement le refuge est fondé, non seulement il a un domicile mais déjà, au lendemain même de sa naissance, cette oeuvre a obtenu l'approbation publique de Sa Grandeur Mgr l'archevêque-administrateur du diocèse de Montréal.

Le refuge s'est fondé samedi matin. Dimanche après-midi, salle Saint-Sulpice, Sa Grandeur Mgr Gauthier présidait l'assemblée générale annuelle des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Après avoir parlé de l'oeuvre admirable accomplie par celle-ci, Sa Grandeur, avec une bienveillance toute paternelle, a signalé à la charité catholique l'oeuvre nouvelle du refuge de jour pour les sans-asile: "une initiative prise par des catholiques et au nom de l'Eglise catholique."

Le refuge de jour — en attendant qu'il soit un refuge de nuit — ne sera pas ouvert aux seuls catholiques mais à tous les miséreux sans-asile. Sa Grandeur, qui avait parfaitement compris la pensée des fondateurs, a tenu à le déclarer tout de suite. Dans la grande ville cosmopolite de Montréal, il n'y a pas que des catholiques qui se trouvent dans la plus grande détresse. Il y a aussi des gens qui ne sont que chrétiens et même des gens qui ne pas chrétiens. Tous les miséreux nous sont frères et, dans la mesure du possible, nous voulons les secourir tous, sans distinction. L'oeuvre de miséricorde doit être universelle comme l'Eglise.

C'est le 8 décembre, fête de l'Immaculée Conception, que le chèque du souscripteur ontarien est parvenu aux bureaux du Devoir. Moins d'une semaine plus tard, le fonds s'est grossi, le refuge est fondé, il reçoit l'encouragement de la plus haute autorité diocésaine. Des journaux de nuance politique différente de la nôtre parlent de cette oeuvre avec faveur.

Il faut dire que l'oeuvre du refuge de jour cesse d'être celle du Devoir pour devenir celle d'un comité où se trouvent représentés l'autorité diocésaine et l'Université de Montréal.

Notre journal met à la disposition du refuge, à la disposition du comité, tous ses moyens de propagande. Il continuera de recevoir, pour les transmettre immédiatement au trésorier du comité, les offrandes qui lui seront adressées.

L'oeuvre du refuge de jour — puisqu'il s'agit d'abord d'un refu-

ge de jour — n'appartient à aucun clan, à aucun groupe, à aucun parti.

Par suite du geste généreux d'un Ontarien, il a été donné à notre journal de lancer le mouvement. Le Devoir ne pouvait pas ne pas le lancer. Un comité étant maintenant constitué, c'est ce comité et non plus le Devoir qui doit aller de l'avant. L'oeuvre du refuge de jour, c'est l'oeuvre maintenant de tous les catholiques du diocèse.

Ainsi que le disait, hier, Sa Grandeur Mgr Gauthier, il faut faire, cet hiver, la charité plus généreusement et plus ponctuellement que jamais, pour que la propagande des idées malsaines du bolchevisme et du communisme chez nos gens soit paralysée.

Le comité du refuge de jour, improvisé avec une extraordinaire rapidité, comprend un représentant de l'archevêché, M. l'abbé Louis Bouchier, P.S.S., curé de Notre-Dame, M. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal et directeur de l'École des sciences sociales, le R. P. Sigouin, S.J., aumônier catholique de l'Hôpital Général, M. Eugène Simard, avocat, M. Wilfrid Guérin, notaire, M. Louis Dupire, journaliste, M. Claude Melançon, publiciste français du Canadian National et ancien courriste parlementaire à Ottawa, M. Emile Benoist, journaliste. Ce comité, en se constituant en vitesse dans l'un des locaux de l'antique presbytère de Notre-Dame, s'est réservé le droit de s'adjoindre de nouveaux membres.

Comment s'est-il fait que ces gens aient pu se rencontrer pour former le comité en question et pour devenir, gratuitement, les locataires de l'ancienne fabrique de la Slater Shoe? C'est ce qui tient du merveilleux.

D'ordinaire — et la constatation a été faite bien des fois — celui qui organise un comité doit sacrifier des heures et des jours avant d'atteindre ceux qu'il lui faut. Pour le refuge de jour il n'en a pas été ainsi. Les choses ont marché seules. Racontons-les, ains i quelques-les se sont passées. Un lecteur ontarien nous envoie un chèque, accompagné d'une lettre dans laquelle il suggère que le Devoir ouvre un fonds de secours dont le produit servirait à l'établissement d'un refuge pour les sans-asile. Devait-on ou ne devait-on pas accepter l'idée d'un tel fonds de souscription? L'administrateur du journal, mis au courant de l'affaire, n'hésite pas une seule seconde: "Nous ne pouvons refuser de recueillir de l'argent pour les pauvres".

Le projet de refuge devient le sujet des conversations à la salle de rédaction. On tire des plans. Chacun donne son idée. Jeudi dernier, un article annonce l'ouverture du fonds de souscription. Un confrère fait alors remarquer que le fonds de secours existe puisqu'il y a déjà \$10 en caisse. Il ajoute qu'un refuge pour les miséreux doit se loger gratuitement. Il faut trouver le local. Parmi les maisons que le Canadian National vient d'exproprier pour la construction de sa nouvelle gare, n'y en aurait-il pas une dont la démolition puisse être retardée jusqu'au printemps?

Il n'y a pas un journaliste canadien-français qui ne connaisse M. Claude Melançon, ancien journaliste lui-même. Il suffit de lui dire ce dont il s'agit pour que tout s'organise et se décide.

N'anticipons pas cependant. M.

Melançon nous dit, au cours d'une première conversation téléphonique, qu'il voudrait mieux qu'un comité et non pas un simple particulier fit une demande auprès des autorités du chemin de fer.

Un comité de jeunes s'improvisait tout de suite. M. Wilfrid Guérin, notaire, M. Eugène Simard, avocat, M. Louis Dupire, journaliste, M. Emile Benoist le constituent. Il conviendrait d'avoir un représentant autorisé de l'archevêché, un représentant de l'Université, puisque celle-ci a maintenant depuis dix ans une sorte de faculté des sciences sociales.

S. G. Mgr Gauthier désigne tout de suite M. l'abbé Bouchier pour faire partie du comité. M. Edouard Montpetit accepte aussitôt d'être. Tout cela se fait pendant la soirée de jeudi et au cours de la matinée de vendredi.

Samedi matin, le comité tient d'urgence une première séance dans l'un des locaux de Notre-Dame. M. l'abbé Bouchier est élu président; M. Edouard Montpetit devient vice-président, M. Emile Benoist, secrétaire, M. Eugène Simard, trésorier. C'est une élection sans discours.

Voituré par son trésorier, M. Eugène Simard, le comité se rend directement au bureau de M. Hungerford, assistant du vice-président du Canadian National, qui attend sa visite et qui sait déjà, grâce à M. Claude Melançon, ce dont il s'agit. M. Montpetit présente le secrétaire qui dit quelques mots pour exposer la demande du comité. M. Hungerford acquiesce tout de suite. Celui-ci réitère le comité au colonel Clarke, administrateur des immeubles du Canadian National. Il ne s'agit plus que de faire le choix de l'immeuble.

M. Hungerford a ses bureaux, rue McGill, dans l'édifice des quartiers généraux du Canadian National. Le colonel Clarke loge au troisième étage de l'Insurance Exchange, rue Notre-Dame. Le comité se transporte de l'un à l'autre endroit. Le choix est vite fait. Le colonel Clarke recommande lui-même le choix de l'édifice Slater. La maison est vaste, bien éclairée, se ventile facilement. Un refuge pourra s'y établir au moins jusqu'au printemps prochain. Le bail doit se passer aujourdhui ou demain.

Voilà comment il se fait que le refuge de jour — en attendant de devenir refuge de nuit — s'est trouvé un domicile. Avant d'ouvrir la maison, il faut cependant avoir les moyens de la chauffer. Le comité ne dispose encore que d'un fonds de \$76, ce qui est manifestement insuffisant.

Les autorités municipales feront leur part, c'est certain, mais cela ne dispense pas les particuliers de leur devoir de charité. L'oeuvre du refuge de jour attend l'obole de chacun.

Le Devoir continue de recevoir les souscriptions. On peut aussi les adresser au trésorier du comité, M. Eugène Simard, avocat, édifice de la Sauguegarde, 152, rue Notre-Dame est, Montréal.

P. S. — Le refuge de jour pour les hommes a maintenant sa maison. Il n'en est pas de même du refuge pour les femmes. Il s'agit de trouver quelque chose au plus vite. Nous réitérons la demande que nous avons déjà faite à nos lecteurs à ce sujet: il faut une maison, assez vaste, pas trop éloignée du centre et d'un prix abordable, s'il faut tout de fois payer un loyer. Mais comptons que la générosité du C. N. R. servira d'exemple à d'autres.

Notre organisation économique

M. L'Heureux, du "Progrès du Saguenay", l'étudie à fond dans une conférence prononcée à Ottawa — Torts et faiblesses

PERSPECTIVES D'AVENIR

Ottawa, 14 (D.N.C.) — M. Eugène L'Heureux, directeur du Progrès du Saguenay, a donné hier l'après-midi, sous les auspices de la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa, une importante et instructive conférence que nous ne pouvons que résumer à grands traits.

La conférence de M. L'Heureux était divisée en trois parties, qui sont les suivantes: 1o. Légitimité et opportunité de considérer la question de la participation des Canadiens français, comme groupe, à la vie économique du Canada et de la province de Québec en particulier; 2o. Exposé de la situation actuelle fait en grande partie d'après les témoignages et les appréciations apportés par des col-

laborateurs compétents et distingués à une enquête organisée récemment par le Progrès du Saguenay; 3o. Qu'est-ce que l'avenir réserve aux Canadiens français dans le domaine économique.

Légitimité

Avant de considérer cette question de la participation des Canadiens français à la vie économique, M. L'Heureux croit devoir démontrer que cette étude est légitime, afin de prévenir les accusations de provincialisme ou de nationalisme étroit que certains snobs de toute race ont constamment sur les lèvres.

Pour faire cette démonstration, le conférencier énumère et développe les arguments qui suivent:

1o. le caractère inassimilable de la race canadienne-française démontré par 170 ans d'histoire; 2o. l'utilité du génie latin en Amérique; 3o. la nécessité de préciser un objectif quand on veut le réaliser; 4o. l'entraide facilitée par la solidarité nationale; 5o. les dangers qui résultent, pour un peuple mixte, de l'asservissement d'un groupe par l'autre; 6o. la nécessité absolue de recourir à l'apport de la richesse pour servir notre idéal; 7o. enfin, la mission providentielle dont on a tant parlé et qui ne peut s'accomplir sans consister à scier le bois ni à porter l'eau pour tous les autres.

D'ailleurs, si les Canadiens français hésitent à pratiquer un certain esprit de corps dans les affaires, leurs concitoyens de langue anglaise ne se gênent pas autant que cela: partout où ils dominent, ils se protègent, et c'est souvent à notre exclusion. Devons-nous leur en faire un crime? Pas trop vite: ces humains écoutent plus docilement que nous la voix de la Nature, voilà toute une explication.

Opportunité

S'il est légitime de soulever cette question, il n'est peut-être pas opportun de la faire dans le moment. (Suite à la 2ème page)

il parlera de l'importance du tourisme à Montréal.

Demain: MARDI, 16 décembre 1930.
Saint-Eusèbe, évêque et martyr.

Lever du soleil, 7 h. 36.
Coucher du soleil, 4 h. 17.
Lever de la lune, 4 h. 07.
Coucher de la lune, 1 h. 50.

Pleine lune, le 5, à 7 h. 46 m. du soir.
Dernier quart, le 12, à 3 h. 13 m. du soir.
Nouvelle lune, le 19, à 8 h. 30 m. du soir.
Premier quart, le 27, à 11 h. 5 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A. B. C." et de la "C. D. N. A."

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 3.
Minimum aujourd'hui 0.
Même date l'an dernier 10.
BAROMETRE
16 heures a.m. 30.25. 11 heures a.m. 30.25.
Midi: 30.22.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

La Société Saint-Vincent de Paul et ses oeuvres

Il y a 110 conférences à Montréal — Elles ont reçu cette année \$152,057 et ont déboursé \$143,132 — La fondation d'un refuge — Des plaintes — Félicitations et appel de S. G. Mgr Gauthier

La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal tenait hier après-midi, salle Saint-Sulpice, sa réunion générale annuelle sous la présidence de S. G. Mgr Gauthier. L'événement de la réunion fut l'annonce de l'installation imminente d'un refuge de jour pour les misérables de Montréal.

La salle était bien remplie; les rapports du secrétaire et du président furent comme d'habitude édifiants et réconfortants.

RAPPORTS

Après l'ouverture de la réunion par la prière habituelle, que récita Sa Grandeur, le secrétaire général, M. J.-R. Limoges, donna lecture de son rapport pour l'exercice terminé le 31 octobre 1930. C'est la liste éloquentes des recettes et déboursés de chaque conférence, ainsi que la statistique des personnes secourues; les chiffres globaux sont donnés dans le rapport du président. Signalons du rapport du secrétaire qu'il y a à Montréal 110 conférences de Saint-Vincent de Paul, dont 4 de formation récente, réparties en 10 conseils particuliers.

On donne ensuite lecture du rapport annuel de la conférence juvénile Saint-Edouard (Maison-Neuve); la charité de ces jeunes gens pour les enfants pauvres de leur milieu et les autres oeuvres de cette conférence de jeunes ont profondément ému tous les assistants; pour montrer leur appréciation du travail de ces jeunes, Mgr Gauthier et le président général promettent d'assister au congrès des conférences juvéniles qui tiendra cette conférence le 18 janvier prochain à l'occasion de son 10ème anniversaire de fondation.

M. J.-A. JULIEN

M. J.-A. Julien, président général, donne ensuite son rapport. C'est d'abord la nomenclature des oeuvres aidées par le conseil central de la Société: la colonie des Grèves, les prisonniers libérés, les pauvres honteux, les gueux, etc. Il rend hommage à l'Assistance Maternelle qui dans son domaine est d'une aide si efficace aux pauvres.

Les conférences de Montréal ont reçu dans l'année un montant total de \$152,057 et ont déboursé \$143,132; l'année précédente ces chiffres étaient respectivement de \$125,000 et \$112,000 environ.

4,039 familles ont été secourues, contre 2,774 l'année précédente, et l'année du rapport se termine le 31 octobre; c'est assez dire la tâche de la Société de Paul pour l'hiver qui commence. Les familles secourues comprennent 7,904 adultes, contre 5,246 l'année précédente; 14,806 enfants contre 10,032 l'année précédente, soit un total de 22,710 personnes et 15,278 respectivement. Les conférences comptent 2224 membres actifs et 2660 membres honoraires.

La ville et le gouvernement provincial nous aideront cette année, continue M. Julien; nous avons déjà reçu quelque chose qui, divisé entre les conférences, représente peu de chose, mais on n'a pas voulu aller trop vite. Pour sauver du temps (les conférences) ferez bien d'adresser vos demandes au président de votre conseil particulier. Nous donnerons à chaque conseil particulier le montant qui lui revient et il le distribuera à ses conférences. On nous a promis d'autres secours au cours de l'hiver.

Il est question de la fondation d'un refuge pour les sans-travail. Au comité de secours pour la répartition des fonds du gouvernement et de la ville, il a été convenu, après discussion, que les catholiques recevront les trois quarts des secours et les protestants, les juifs, etc., l'autre quart. Mais les protestants ont dit: nous avons un refuge à entretenir et il nous faut des secours spéciaux pour cela; il n'y avait rien à dire à cela, s'ils ont ce refuge il faut bien l'entretenir, mais maintenant que nous aurons un refuge, je demanderai des secours spéciaux pour son entretien, et je ne doute pas d'avoir l'appui de Mgr Dubuc qui représente l'archevêché dans ce comité.

ENTREVUE AVEC UN MINISTRE

Malgré les chiffres que vous venez d'entendre, et quelque pénible que cela soit à dire, tout le monde n'est pas satisfait de nous. Cet automne, un ministre provincial me demandait de le rencontrer. Il me reçut très bien, et me dit qu'il avait reçu des plaintes à notre sujet; il lui répondis que j'étais fort surpris d'avoir à lui rendre des comptes, mais que j'étais d'autant plus à l'aise pour répondre que nous ne lui avions jamais rien demandé et qu'il ne nous avait jamais rien donné. On répète, me dit le ministre, que la Société Saint-Vincent de Paul est une société vieillotte, qui ne répond plus aux besoins modernes, que vous n'assistez pas vos familles, qu'enfin vous ne faites plus l'affaire.

La plainte venait d'une société protestante, j'ai deviné tout de suite qui a écrit cette lettre. J'expliquai au ministre l'organisation de notre Société, avec ses conférences autonomes, ses conseils particuliers, son conseil central, je fais remarquer au ministre que nous avons presque autant de membres

que de familles secourues, etc., etc., et il me rend finalement le témoignage que c'est très bien.

Je lui dis l'intention intervenue entre les protestants et nous; nous secourons les catholiques et ils secourent les protestants; nous recevons ainsi environ 50 lettres par année de cette société protestante nous signalant des familles à secourir. De ce nombre, plusieurs familles sont déjà assistées, et nous sont signalées parce qu'elles ont demandé du secours ailleurs, espérant en recevoir de deux sources à la fois; d'autres ne méritent pas d'assistance, car nous ne pouvons pas soutenir des maisons de désordre; d'autres enfin n'en ont pas besoin; puis, il y a des paroisses où il n'y a pas de conférence, il y a des familles irlandaises; il reste, en somme, une dizaine de familles qui nous ont échappé sur 110 paroisses.

J'expliquai alors au ministre que des maisons de commerce canadiennes-françaises souscrivent aux *Federated Charities*, et ne nous donnent rien; dans certains cas, des employés canadiens-français se voient imposer sur leur salaire une souscription forcée de \$25 aux *Federated Charities* sous peine de renvoi, et ils ne nous donnent rien. C'est bien organisé, mais de grâce, laissez-nous tranquilles.

Et n'oubliez pas que sur chaque dollar de souscription aux *Federated Charities* 66 cents sont dépensés en salaires: les chiffres officiels sont là vous les pouvez voir; chez nous, rien en salaire, et chez eux les deux tiers.

Le ministre me nomme alors celui qui lui avait écrit; or, ce monsieur était venu dans mon bureau avec des camarades, nous demandant de lui aider à obtenir des secours. Une délégation se présenta devant le premier ministre et, rendu à la porte, cet homme ne voulut pas entrer, me disant qu'il n'était pas en bons termes avec le premier ministre. Je ne connais rien de l'affaire, mais si le premier ministre a le don d'éloigner les exploités, je lui en rends hommage.

Le ministre m'offrit de demander à son correspondant la permission de me donner sa lettre, mais je n'en ai jamais entendu parler depuis.

Il vient de se produire chez nous, continue le président, quelque chose de regrettable. Nous avions 10 conférences anglaises, nous leur avions donné un conseil particulier de langue anglaise pour les grouper. Depuis la guerre le nombre de ces conférences était resté à dix; petit à petit elles désertaient les rapports avec nous; elles m'ont dit que leurs pasteurs n'en voulaient plus, et leur affaire, mais cela nous fait énormément de peine que nous perdions d'un coup dix unités.

La Société de Paul est une affaire vieillotte disait le correspondant du ministre, mais à peine survient-il une crise que l'on se penche à ses jupes. Nous avons dû protester dans les journaux de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières contre des organisations qui se servaient de notre nom. Une fois c'était une course internationale qui se disait patronnée par nous, puis ce fut un cirque, puis un grand tirage (sweep) de la *National American Baseball League*. On a voulu lancer des affaires commerciales: on m'a promis \$15,000 par mois de profit; on a voulu organiser des concerts en notre nom et partager les bénéfices avec nous. On nous a même proposé de faire des bals, tout le monde danserait pour la Saint-Vincent de Paul, disait-on.

Enfin, il y a eu le Comptoir Saint-Vincent de Paul; un jour on nous avertit de l'existence d'une organisation de ce nom qui envoyait des avis en français demandant aux gens les vieux vêtements, et tous les objets dont ils pourraient disposer. Quelqu'un qui fut surpris du nom: Comptoir Saint-Vincent de Paul, téléphona tout de même au numéro indiqué, et ce fut une voiture de la Salvation Army qui se présenta pour prendre le paquet promis.

Nous nous sommes informés, des Irlandais nous ont dit: bien, c'est nous qui avons fait cela, mais nous n'envoyons plus de circulaires en français, et nous ne nous servons plus de ce nom. Pour une société qui ne vaut rien, qui ne fait plus l'affaire, la Saint-Vincent de Paul est tout de même populaire.

OEUVRE MONDIALE

La Société Saint-Vincent de Paul est une oeuvre mondiale qui se multiplie de plusieurs centaines de conférences chaque année. Le manuel a été traduit dans plusieurs langues, même en arabe. Notre société a été approuvée par tous les papes, encouragée de nombreuses indulgences. Il y a 80 ans, le Souverain Pontife nous donnait un cardinal protecteur; Sa Sainteté Pie XI disait au président général, qui est à Paris, qu'il ne serait satisfait que lorsqu'il y aurait une conférence de Saint-Vincent de Paul dans chaque paroisse du monde entier.

La Saint-Vincent de Paul a été établie à Montréal il y a quelque 80 ans par Mgr Bourget. Nous fêterons le centenaire de notre société dans trois ans et nous avons l'es-

L'incendie à Beauport

LA PARTIE EST DE L'HOPITAL ST-MICHEL-ARCHANGE, QUI ABRIAIT PLUS D'UN MILLIER DE PATIENTS, SUBIT POUR \$700,000 DE DOMMAGES — AUCUNE PERTE DE VIE

Québec, 15 (D.N.C.) — L'hôpital St-Michel-Archange a été ravagé dans la nuit de samedi à dimanche par un dramatique incendie. La partie est, qui abritait plus d'un millier de patients, a été menacée d'une destruction complète. Les pompiers de Québec ont lutté pendant près de treize heures pour maîtriser les flammes. Le sauvetage de tous les patients s'est opéré dans l'ordre le plus parfait. Il n'y a pas eu de panique et tous les malades ont été placés en lieu sûr.

Il était environ 6 h. 20, lorsqu'un patient placé dans la salle no 13 au cinquième étage vit un filet de fumée tourbillonner au-dessus de sa tête. Il a réussi à briser le grillage qui le tenait captif et l'alarme fut bientôt donnée dans toute la maison.

S. G. MGR GAUTHIER

Sa Grandeur parle ensuite. Elle adresse des félicitations pour le travail énorme accompli durant l'année écoulée; les chiffres parlent d'eux-mêmes, dit Sa Grandeur. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, chez nous, les services sont gratuits. Cette année, la Saint-Vincent de Paul a eu un témoignage qui a dû faire plaisir au président général; c'est à elle qu'on s'adresse pour faire face à la crise.

A Montréal nous avons beaucoup de pauvres qui souffrent et qui ont droit à notre sympathie. On a, chez les catholiques, l'idée de créer un refuge. M. Emile Benoît a dû être bien content lorsque M. le président a promis tout à l'heure le charbon. C'est ce qui nous préoccupait hier, le charbon, M. Benoît!

Il est bon que les étrangers qui sont en très grand nombre à Montréal, dont quelques-uns n'ont pas nos croyances, dont quelques-uns ont des idées subversives, il est bon qu'ils voient que l'Eglise catholique prend soin de leurs souffrances. Il faut que cette année la charité soit extraordinaire, il faut que l'exemple donné par les catholiques fasse contrepoids à la propagande bolcheviste qui se répand.

Il faut que nos conférences fonctionnent toute l'année, sans qu'il nous donne occasion aux critiques injustes, mais qui devraient nous stimuler, nous pousser à une action plus fructueuse et plus persévérante. Il faudrait peut-être que la Société de Protection et de Renseignements ouvre un bureau pour centraliser la charité à Montréal. Si nous pouvions faire rendre à la société filiale de la Saint-Vincent de Paul quelque chose de plus, ce serait encore au crédit de la Saint-Vincent de Paul. Sa Grandeur dit ensuite un mot de l'Assistance Maternelle, qu'il appelle "une de nos gloires catholiques à Montréal".

Votre archevêque a besoin d'encouragement; ce sont des spectacles comme celui de cet après-midi qui le lui donnent. Je compte sur vous comme un général compte sur une armée d'élite, mais ne me manquez pas, je vous prie.

Sur l'estrade on remarquait Mgr Lepailleur, Mgr Dubuc, M. l'abbé Aimé Boileau, le juge Fabre-Surveyer, MM. A. Laramée, J.-P. Surprenant, J. Gingras, A. Nadeau, F. X. Desrosiers et R. Carignan.

M. Alph. Raymond élu directeur

M. Alphonse Raymond, industriel bien connu, vient d'être nommé directeur du *Club de Hockey Canadien* en remplacement de feu M. Elliott, décédé il y a quelques années. Cette nomination fut faite samedi dernier à une réunion du bureau de direction tenu aux bureaux du président, M. Athanasie David.

Il y a une autre vacance dans le bureau de direction mais la nomination ne sera faite que lors du retour de M. Jos. Catarrinich, au commencement du mois prochain.

Les contrats pour travaux de chômage

Le conseil tiendra sa prochaine assemblée, mercredi, pour approuver le contrat sur les travaux de chômage, tel que prévu par la loi du chômage provinciale et la loi fédérale. Les contrats seront accordés immédiatement afin que les travaux soient terminés au 1er juillet. Ces travaux comprennent la construction de tunnels, etc.

Pour le pont Jacques-Cartier

La ville de Montréal versera prochainement \$150,000 comme quote-part pour le coût d'entretien et de fonds d'entretien du pont Jacques-Cartier, construit par la Commission du port. Le déficit de cette année sera donc de \$450,000 dans les opérations du pont. Cette somme de \$150,000 est inscrite au budget de 1931.

La pesée du charbon de bois

M. Henry Auger, président de la Commission échevinale pour la pesée du charbon de bois, a déclaré que les témoignages au sujet du projet de règlement seront mis par écrit.

La révolution en Espagne

LE SORT DU ROI DEPEND DE LA LOYAUTÉ DES SOLDATS DE LA CAPITALE — LE PAYS EST SOUS LA LOI MARTIALE — PEU DE RENSEIGNEMENTS PRECIS

(D'après l'"Associated Press") Les premières dépêches d'aujourd'hui annonçaient que les principales villes d'Espagne étaient en proie, depuis l'aube, à une agitation révolutionnaire, ayant pour but la substitution de la république à la monarchie, que le sort du roi dépendait uniquement de la loyauté des soldats de la capitale. Elles annonçaient en outre que des aviateurs révolutionnaires, dont peut-être le major Ramon Franco, célèbre pour une traversée aérienne de l'Atlantique, ont survolé Madrid, dans des avions enlevés à l'armée, et ont répandu sur la capitale des circulaires déclarant la république proclamée dans tout le pays et invitant les troupes encore fidèles au roi à se rallier à la révolution. Des dépêches subséquentes annoncent qu'un décret lu publiquement à Madrid place le pays tout entier sous le coup de la loi martiale, que des aviateurs révolutionnaires d'un aéroplane à proximité de la capitale se sont constitués prisonniers et que le calme règne à Madrid et à Saragosse.

Le gouvernement, qui a passé une partie de la nuit dernière en séance, a fait arrêter, dimanche, un certain nombre de chefs, entre autres, Alcala Zamora, que les républicains proclament président du pays. D'après une dépêche de Madrid, le ministre de l'Intérieur, M. Matos, affirme que le gouvernement est maître de la situation. On mande de Londres que deux personnes ont été tuées à Saint-Sébastien, au cours de rixes provoquées par la déclaration d'urgence à l'appui du mouvement révolutionnaire. La cavalerie et la garde civile ont rétabli l'ordre dans cette ville. Il apparaît qu'une censure rigoureuse empêche d'obtenir une information précise sur la situation.

Funérailles du R. P. Filiatrault

AU COLLEGE JEAN-DE-BREBEUF

Les funérailles du R. P. Téléphore Filiatrault, Jésuite, ont eu lieu ce matin. Le service a été célébré au collège Jean-de-Brébeuf. Le recteur de l'institution, le R. P. Ivan d'Orsonnes, a fait la levée de corps et présidé la récitation de l'office des morts, le T. R. P. F.-X. Bellavance, supérieur provincial, a dit la messe, et Mgr l'auxiliaire a donné l'absoute, assisté de la villa Donna Daignault, de la villa Saint-Martin, et du R. P. Samuel Bellavance, du collège Sainte-Marie. Parmi les nombreux membres du clergé présents au sanctuaire, on reconnaissait M. Hector Filiatrault, frère du défunt, Mgr G.-M. LePailleur, curé d'Hocheville, le R. P. Alphonse de Grandpré, assistant provincial des Clercs de Saint-Viateur, M. E. Moreau, Supérieur, supérieur du séminaire de philosophie, M. Olivier Maurault, Supérieur, supérieur de l'externat classique de Saint-Sulpice, M. R. Neveu, Supérieur, directeur du Collège de Montréal, les RR. PP. L. Pauzé et P.-A. Blais, de la Congrégation de Sainte-Croix, M. l'abbé C.-R. Kieffer, curé de Saint-Pascal-Baylon, le R. P. V. Laull, vice-provincial des Pères du Saint-Sacrement, M. l'abbé J.-C. Chaumont, curé du Très-Saint-Nom de Jésus, M. l'abbé A. Duplessis, du collège de Saint-Jérôme, MM. André Pustienne, O. Roland et Etienne Blanchard, Supérieurs, le R. P. P. J. Balbert, de la Compagnie de Marie, M. l'abbé Edouard Côté, le R. P. F. Bison, le R. P. Léonidas Bégin, S.J., recteur du Sault-au-Récollet, le R. P. Avila Favreau, vice-recteur de l'école Saint-Jacques, le R. P. Edouard Boy, ministre de l'Immaculée Conception, Maurice Beaulieu, les RR. PP. B. Duchêne, Joseph Desjardins, R. Ducher, Arthur Dubois, Paul Fontanel, Anatole Mireault, Arsène Monette, Joseph Plamondon, Armand Porcheron, Ernest Roby, Jésuites.

Le cabinet Steeg

PREMIERE DEFECTION — ATTACHE NATIONALISTES

Paris, 15 (S.P.A.) — A peine formé, le cabinet Steeg perd un de ses membres. M. Etienne Riche, radical-socialiste, qui refuse maintenant le sous-secrétariat pour l'aviation, qu'il avait accepté dans une communication téléphonique avec M. Steeg, samedi. D'après l'explication qu'il a fournie au nouveau premier ministre, M. Riche était sous l'impression, au moment où il a accepté le sous-secrétariat, que tous les partis de gauche en étaient arrivés à une entente au sujet du nouveau cabinet, mais ayant ensuite constaté qu'il n'y avait pas d'entente chez ces partis, le retrait de son acceptation s'imposait.

Il est de plus en plus manifeste que le nouveau cabinet ne bénéficiera pas d'une trêve des luttes de partis. La nomination de ministres dont la présence au gouvernement peut désintégrer la majorité centredroite a déjà déchaîné la fureur des nationalistes et de leurs organes. Le nouveau cabinet ne se présentera pas à la Chambre avant jeudi prochain.

L'affaire Davis

M. le juge Lafontaine, juge en chef de la Cour d'appel, a entendu ce matin dans la chambre des délibérations de la Cour d'appel une requête des défendeurs dans la cause de *Royal Trust Co.* et al contre les exécuteurs testamentaires de sir Mortimer Davis. Il s'agit de l'action par laquelle la première femme de sir Mortimer réclame de la succession une somme de plus de quatre millions; dans cette cause les défendeurs, avaient présenté une motion dilatoire, que M. le juge Coderre a rejetée par jugement du 10 décembre. Ce matin, les défendeurs demandaient au juge Lafontaine la permission d'appeler de ce jugement du juge Coderre.

Le premier kiosque municipal

Le premier kiosque municipal pour la vente des journaux et périodiques a été ouvert, ce matin, angle nord-ouest des rues Amherst et Ste-Catherine. Il est tenu par M. Gérard Jacques, fils de Mme Stella d'Abret.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 15 (S.P.C.) — On annonce du temps beau et froid pour demain dans la région de Montréal.

Les voies élevées du C.N.R. dans le nord

L'ingénieur en chef de la Commission des chemins de fer confèrera avec les ingénieurs de Montréal et de la compagnie — S'il n'y a pas entente, la Commission agira d'après son ingénieur

La Commission des chemins de fer présidée par M. C.-F. McLean, assisté de MM. Thomas Vien et H. A. McKeown, a entendu ce matin la requête du C.N.R. pour faire approuver ses plans de tunnels sous la voie qui devra relier Val-Royal à Longue-Pointe. Ces tunnels sont aux rues Delorimier, St-Hubert, Stanley Bagg, Lajeunesse, Berri et Saint-Laurent.

La ville de Montréal a demandé aussitôt la remise à une date ultérieure. Me CHARLES LAURENDEAU

Me Charles Laurendeau rappelle qu'au mois de septembre, au cours des entrevues qui ont eu lieu entre les autorités municipales et les représentants du C.N.R., ces derniers ont affirmé que la construction de la voie Val-Royal à Longue-Pointe ne saurait commencer avant deux ans. La ville étant donc assurée par la compagnie, d'un délai raisonnable se préparait à commencer l'étude du projet, par ses ingénieurs et surtout entendait la confier à la Commission Technique qu'elle voulait créer, et qu'elle a créée en effet depuis.

Or, tout récemment, le C.N.R. a déclaré qu'il entendait procéder sans délai. La commission technique, dit Me Laurendeau, a reçu du comité exécutif l'ordre d'étudier le projet. Après une enquête soignée, mais elle a envoyé une lettre au comité exécutif, vendredi dernier, pour lui dire que la question était très grave, que l'étude préliminaire indiquait qu'on pouvait trouver une meilleure solution pour certains passages à niveau, que sur 80 rues, 7 seulement se trouvaient ouvertes, mais qu'il fallait plus de temps pour faire une étude intelligente et sérieuse de la question, car il manquait bon nombre de renseignements.

M. McLEAN

M. McLean établit alors la juridiction de la Commission des Chemins de fer, en l'occurrence. La Commission n'a pas à décider si la ligne doit passer ailleurs que sur le tracé soumis dans les plans, car la chose a été décidée par une loi fédérale. La Commission des chemins de fer a simplement le droit de décider si les tunnels ou passages à niveau, remplissent toutes les conditions voulues pour l'accommodement et la sécurité.

Mais il s'ensuit par le fait même que la Commission a juridiction pour décider si les voies devront être construites en tranchées, en souterrains, en surface ou élevées, suivant que l'exigeront les traverses.

M. ROBERTSON

M. Charles Robertson, ingénieur consultant, membre de la Commission technique, témoigne. Il déclare que la Commission technique a fait une étude préliminaire du projet, suivant l'ordre du comité qui demandait cette étude, ayant trait à la construction des passages à niveau. Mais, dit-il, la commission technique n'a pas eu le loisir d'étudier la question à fond. Cependant, il s'agit d'un projet d'une importance grave pour la ville.

Sentences aux Assises

Le juge en chef Greenshield, a rendu sa sentence ce matin, en Cour du Banc du Roi, contre un Russe du nom de Tomachuck, trouvé coupable par le jury de tentative de meurtre sur la personne du constable Saint-Aubin et de tentative de vol avec effraction dans la maison du chef Boyer, de Dorval. Le juge a condamné Tomachuck à 20 ans de pénitencier sur le premier chef d'accusation et à cinq ans sur le deuxième. Les deux sentences seront purgées concurremment.

Le juge Wilson a rendu des sentences dans les autres causes qu'il a entendues. Il a condamné Gérard Desmarais, coupable d'avoir mis en circulation trois faix chèques au montant de \$210 à sept ans de pénitencier. L'accusé avait été condamné à trois ans de pénitencier pour quatre offenses semblables au cours de l'automne.

L'état de M. Lapointe

Baltimore, 15 (S.P.A.) — Les autorités de l'hôpital Johns Hopkins annoncent que l'état de M. Ernest Lapointe, opéré pour l'appendicite samedi, est satisfaisant.

130,000 personnes tuées en Chine

Shanghai, 15 (S.P.A.) — D'après des statistiques établies par les journaux chinois, les bandits et les communistes ont tué 130,000 personnes et ont causé des pertes matérielles pour une centaine de millions dans la province du Kiangsi, cette année, jusqu'à date.

M. Poincaré est indisposé

Paris, 15 (S.P.A.) — L'ancien président Poincaré est retenu chez lui depuis deux jours par une indisposition dont la nature n'est pas révélée. On pense que M. Poincaré souffre de suites de l'opération qu'il a subie il y a plusieurs mois.

Les voies élevées du C.N.R. dans le nord

L'ingénieur en chef de la Commission des chemins de fer confèrera avec les ingénieurs de Montréal et de la compagnie — S'il n'y a pas entente, la Commission agira d'après son ingénieur

Le plan se trouve à fermer 58 rues au moins, sans compter les rues qui, vraisemblablement, seront tracées dans un avenir peut-être rapproché.

La Commission technique n'est ni opposée ni favorable aux voies élevées, car elle n'a pu se renseigner suffisamment dans un laps de temps aussi court. M. McLean déclare que si la Commission technique ne s'entend pas avec le C. N. R., ou si ses membres ne s'accordent pas, il confiera aux techniciens de la Commission, le soin d'étudier la chose.

UN ESSAI

M. Brown, chef ingénieur du C. N. R., déclare que le plan des voies a été soumis officiellement le 19 octobre 1930, mais officiellement, un an auparavant. Il admet que le plan tel que soumis en 1929 était un essai et qu'il n'a pas été soumis au comité exécutif.

M. McLeod, ingénieur de la ville, à qui l'on a soumis ledit plan en 1929, fait remarquer que dans le temps, le C. N. R. avait soumis deux plans alternatifs, et que ledit plan n'a pas été soumis au comité exécutif.

M. McLeod déclare que le bureau d'ingénieurs de la ville n'est pas prêt à donner un visa au plan, car il reste beaucoup de choses à étudier, surtout pour ce qui a trait au degré d'élevation des voies et aux développements futurs de la ville.

DECISION

C'est le président même de la Commission des Chemins de fer, M. McLean, qui a fait connaître la décision. Mre Laurendeau avait conclu en demandant un délai tandis que Mre Beaulieu, au nom du Canadien National, demandait qu'on procédât tout de suite à l'examen des plans de la compagnie en autant qu'il s'agit de déterminer si le circuit Longue-Pointe-Val-Royal sera élevé, souterrain ou à niveau.

La Commission, dit M. McLean, est seulement appelée à étudier et à modifier le projet qui lui est soumis, elle ne peut rien changer du tracé de la ligne. Là-dessus, tout le monde paraît s'entendre. La ville critique plutôt modérément (mildly) les projets de la compagnie, elle proteste qu'elle n'a pas eu le temps de les examiner. Elle demande un délai auquel la compagnie s'oppose. La question est purement technique: c'est clair. En conséquence, afin de ne pas retarder les travaux que la compagnie considère comme urgents et afin de ne pas causer de préjudice à la ville que ces travaux peuvent affecter, voici ce que nous décidons. Notre ingénieur en chef se mettra en relation avec les ingénieurs de la ville et de la compagnie pour en arriver à une entente.

Si on n'arrive pas à une entente, nous agissons d'après le rapport de notre ingénieur.

MM. Houde, Bray, Weldon, le vice-président du Canadien National

M. Hungerford, M. Legault ont aussi rendu témoignage devant la Commission des Chemins de fer qui a siégé jusqu'à une heure.

compter de la date de l'arrestation.

Dans le cas d'Arthur Lefort, cet individu qui avait personifié un agent de la paix afin de voler des *slot machines* et qui avait fait voler une de ces machines et son contenu au montant de \$16.05, le juge a imposé une sentence de 7 ans de pénitencier.

Avant de prononcer la sentence, le juge Wilson a demandé au prévenu où il avait pris la *slot machine* qu'il avait remise au plaignant pour remplacer celle qu'il avait volée et ribisée.

— "C'est Dave Major qui me l'a donnée", a répondu Lefort. Le juge a rappelé au prévenu qu'il avait été gravement blessé en 1926 au cours d'un vol dans une salle de billard située au no 1974 rue Saint-Laurent, alors qu'un constable qu'il avait frappé à la figure afin de pouvoir se sauver lui avait tiré une balle dans la hanche.

"Vous êtes un voleur de grand chemin et un être dangereux", lui a dit le juge avant de prononcer sa sentence.

Ce soir, à 8 heures 30, à la salle paroissiale de Saint-Henri, réunion de la jeunesse ouvrière de la paroisse.

Le fonds de secours pour les sans-asile

Anonyme ontarien	\$10.00
Anonyme (au nom de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus)	\$ 1.00
M. S.-D. Vallières	\$10.00
M. E.-E. Dion	\$ 5.00
Association catholique des voyageurs de Commerce, section Mont-Royal	\$50.00
Total	\$76.00

LA RADIO

CONCERTS DE LUNDI
Postes extérieurs

WEAF

6 h. 45. — ORCHESTRE NOIR ET OR. — Direction de Ludwig Laurier. Détails: Marche héroïque, de Saint-Saëns. Ouverture de Festival, de Kela Bela. Prélude du "Déluge" de Saint-Saëns. Extrait de "It happened in Nordland" de Herbert. Berceuse, tirée de "Gitanilla", de Lacome. Gross Wein, de Strauss. Suite de "Carmen", de Bizet.

7 h. 15 p.m. — L'INDE ET L'EMPIRE, tel est le sujet de la causerie de James G. McDonald, série "Le monde d'aujourd'hui".

8 h. 30 p.m. — MUSIQUE BOHEMIENNE. Direction de Harry Horlick. Détails: Swanee River et Sylvia, de Speaks, par un quatuor. Mystère nocturne, de Deoni. Loca, de Smet. Let the rest of the world go by, de Ball, et autres, par le quatuor. Caucasian Sketches, de Ippolitov-Ivanov. Habanera, de Chabrier, par le quatuor.

9 h. 30 p.m. — PROGRAMME GENERAL MOTORS. Direction de Frank Black. Three little words, de Ruby. By the waters of Minnetonka, de Lieurance, par les Brigadiers. Sérénade, de Moszkowski, par l'orchestre. Extrait de "Carmen", de Bizet, solo de ténor par James Melton; Liebestraum, de Liszt, par les Brigadiers. Chant des vagabonds, tiré de "The Vagabond King", de Friml, par les Brigadiers.

WJZ

6 h. 15 p.m. — LE CHOEUR MORMON. A l'orgue Edward P. Kimball. Détails: programme: Hail Brighth Millennial Day, par le chœur. Dans le jardin, par l'orgue. Psaume 19, de Beethoven. Dernier printemps, de Grieg, par l'orgue. Laus Deo, de "Messe de mariage", de Dubois, et Gloria, de Mozart, par le chœur.

8 h. 30 p.m. — PROGRAMME INGRAM. Détails: Extraits de Sons o' Guns, par l'orchestre. Avec tout mon cœur, solo de ténor. Série de chant, par le trio Ingram. Valse des baisers, et Voici venir le soleil, par l'orchestre.

10 h. p.m. — HEURE STROMBERG-CARLSON. Direction de l'orchestre civique: Guy Fraser Harrison. Détails: Prélude des "Maîtres chanteurs", de Wagner. Crépiscule, de Massenet. Réverie du soir et Marche militaire française, de St-Saëns.

11 h. p.m. — L'HEURE DU COUCHER. Direction de Ludwig Laurier. Détails: Ouverture de "La muette de Portici", de Auber. Sérénade Napolitaine, de Scambati. Suite Esmeralda, de Grigo. Cziko et Bohémienne, de Bohm. Alabama, de Spalding. Beauty Parade, de Schadt, et Adieu, de Schubert.

CONCERTS DE MARDI
Postes extérieurs

WJZ

6.15 p.m. — SAVANNAH LINERS — Direction de Harold Sanford. Détails: programme: Madelon, de Robert; Liebesfreud, de Kreisler; Sleepy Clouds, de Stevens; Nuvida, de Claypoole; Entr'acte "Gavotte", de Mignon; de Thomas; My Love for you, de Khan. 8.00 p.m. — PURE OIL ORCHESTRA. Direction de Wayne King. Détails: Caprice Viennois, de Kreisler, par l'orchestre; The Owl and the Pussycat, de DeKoven, par un quatuor; Pièces de Henderson et de Horlick, par l'orchestre.

9.00 — GEORGES DES GRANDS COMPOSITEURS. — Césaire Soderro dirigera l'orchestre. Détails du programme: Air de Lia, de "L'Enfant Prodigue", solo de soprano par Astrid Fjelde; Seconde Arabesque et Ballade, par l'orchestre; Beau soir et Nuit d'Étoiles, solos de soprano par Astrid et Fjelde.

11.00 — L'HEURE DU COUCHER — Direction de l'orchestre par Ludwig Laurier: Ouverture de "Semiramide", de Rossini; Danse Slave, de Dvorak; Extrait de "Fidelio", de Beethoven; Sérénade Hongroise, de Jancsó; Scène de ballet, de Glazounov; Terre de Rêves, de Hermann; Sérénade Espagnole, de Friml; Danse de l'Aurore, de Soro. 6.00 — MUSIQUE DE L'HOTEL BARCLAY. — Direction de Harry Tucker. Détails: Intermezzo Aschia, de Lindsay; Extraits de "Mary", de Margis; Andantino, de Lamare; Hymne au Soleil, solo de Gustave Baum, de Rimsky-Korsakoff; Marriage de Roses, de Jessel; Nuit Arabes, de Mildenberg.

9.30 — PROGRAMME PHILCO — Direction de l'orchestre par Howard Barlow. Détails: Ouverture, Coriolanus, de Beethoven; Danse Hongroise No 6, de Brahms; Le Matin, de Peer Gynt, de Grieg; Voyage de Siegfried, de Wagner; et Marche du "Prince Igor", de Borodin.

PROGRAMMES DE LUNDI
Postes locaux

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner. 8.40 Airs de Noël, de la maison Robert Simpson.

10.15 Rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation. Disques.

10.30 L'ouverture de la Bourse.

10.45 Causerie française sur le menu quotidien.

11.00 L'heure exacte; Le menu quotidien, causerie en anglais.

11.15 Nouvelles, Bourse et température. Disque Columbia.

11.45 Mary Olds et Mennen Men.

12.00 Programme Theronoid Old Tymers.

12.30 Bourses de Montréal et de N.-York.

12.40 Récital d'orgue Ogilvie.

1.15 Causerie du déjeuner du Canadien Club.

3.45 Clôture de la Bourse. L'heure exacte.

5.00 L'orchestre de Harold Léonard.

5.30 Causerie de tante Mary Duncan.

6.00 Nouvelles. Bourses. Température. Sommaire des émissions de la soirée.

6.10 Soli d'orgue et de violon.

6.30 Causerie sur la campagne de la Fédération des oeuvres catholiques.

6.45 L'Association des bijoutiers de Montréal.

7.00 Causerie aux enfants sur la sécurité, par l'Oncle Joe.

7.30 Les Vapex-Ambassadors.

8.00 Programme Wm. Wrigley.

8.30 Le programme Eveready.

9.00 Concert de la Living Room Furniture.

10.00 Programme des Imperial Joycasters, de la compagnie Imperial Tobacco of Canada, Limited.

11.00 Fred Cully et son orchestre, de l'hôtel Royal York, du Canadien Pacifique, à Toronto.

11.30 Mélodies favorites, musique d'orgue du studio.

10.00 Heure ensoleillée.

11.00 Mélodies matinales.

11.30 Programme Hall Rentrew.

11.45 Programme Dawson Bros.

12.00 Refrains populaires.

12.30 Déjeuner musical.

1.00 Cote de la Bourse.

2.00 Heure Wilder.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Programme Better Service.

5.00 Musique Hartney's Eventide.

5.55 Température, programme.

6.00 L'heure du crépuscule.

7.00 Fermeture de la Bourse.

7.15 Programme Brodie & Harvie.

7.30 Orch. de l'hôtel Mont-Royal.

8.00 Programme Connor Washer Store.

9.00 Melody Mike's Music Shop C.P.R. Circuit GKGW, Toronto.

10.00 Musique du cabaret Frolics.

11.00 Annonce de l'heure.

PROGRAMMES DE MARDI
Postes locaux

CKAC

8 h. à 8 h. 40 a.m. — L'heure du déjeuner.

8 h. 40 à 9 h. a.m. — Airs de Noël offerts par la maison Robert Simpson.

10.00 — Orgue, par Maurice Antoine.

10.30 — Orchestre de danse Denney.

10 h. 45 à 11 h. a.m. — Causerie française sur le menu quotidien.

11 h. 15 a.m. — Disques. Nouvelles et température. Disques Columbia.

11.45 — L'Association canadienne-française des Aveugles.

12 h. 30 p.m. — Bourses de Montréal et de New-York.

12 h. 40 à 1 h. 15 p.m. — Récital d'orgue.

1 h. 15 à 2 p.m. — Déjeuner du club Rotary.

3 h. 45 a.m. — Clôture de la Bourse. — L'heure exacte d'après la montre Bulova.

6 h. à 6 h. 15 p.m. — Nouvelles — Bourse — Température. Sommaire des programmes de la soirée.

6 h. 15 à 6 h. 30 p.m. — Récital de piano.

6 h. 30 à 7 h. p.m. — Programme Laberge et Chevalier.

7 h. à 8 h. p.m. — Concert de la brasserie Dow.

8 h. à 9 h. p.m. — L'heure provinciale.

9 h. à 10 h. p.m. — L'heure du Canadien National.

10 h. à 11 h. p.m. — Programme de "Lowney's Chocolate".

11 h. p.m. — Résultats des parties de hockey, courtoisie de la "Canada Cycle and Motor".

11 h. à 11 h. 30 p.m. — Orchestre de danse du Mont-Royal.

11 h. 30 à minuit — Récital d'orgue par Phil Savage.

9.00 Programme Wentworth.

11.00 Programme Tavnanes.

11.30 Programme Ross Grafton.

11.45 Minutes musicales.

12.00 Programme James Blackwell.

12.15 Les nettoyeurs et teinturiers LaSalle.

12.30 Déjeuner musical.

1.00 Cote de la Bourse.

2.00 Matinée musicale de Layton.

3.00 Programme de la salle Ross.

4.00 Programme Better Service.

5.00 Musique de la Hartney's Eventide.

5.00 Température programme.

6.00 Heure du crépuscule.

7.00 Fermeture de la bourse.

7.15 Juliette Drouin, harpiste.

7.30 Laws of Palmistry, par Quest Brown.

7.45 Chants de Noël.

8.15 Orchestre de l'hôtel Mont-Royal.

8.45 Programme au bénéfice du St. Mary's Hospital.

9.30 Orchestre de danse.

10.30 Les Vagabonds russes.

11.15 Température et nouvelles.

L'Hôpital Général
de Québec

M. Ramsay Traquair, doyen de la Faculté d'architecture à l'Université McGill, a donné vendredi une conférence au Château de Ramazay de la section féminine de la Société des Antiquaires. M. Traquair a parlé de l'Hôpital-Général de Québec, un des plus vieux monuments du Canada français, de son histoire, des trésors artistiques qui y sont renfermés et qu'il a pu visiter en détail grâce à la bienveillance du cardinal Rouleau, de Mgr Camille Roy et des religieuses. La conférence était illustrée de projections lumineuses, car le professeur Traquair avait pris d'excellentes photographies des coins caractéristiques de l'édifice, des oeuvres sculpturales et des vieux meubles. Mme Gustave Perrault présidait et Mme W.-D. Lighthall a remercié le conférencier. Un joli programme de chant et de musique fut exécuté par Miles Hop Cushing et Jacqueline de Foy.

Restaurant incendié

Le restaurant de M. Nelson Monette, situé à l'angle du boulevard Lasalle et de l'avenue Lafleur, à Ville-Lasalle, a été détruit par les flammes, samedi matin. Les pompiers ont travaillé pendant cinq heures et ils ont réussi à protéger les constructions voisines. C'est une fournaise sauteuse dans le restaurant qui a causé l'incendie. Les dommages se chiffrent à \$5,000 pour lesquels le propriétaire était assuré.

L'Acadie dans
ses ruinesDEUXIEME COURS DU R. F. BERNARD
A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Dans son deuxième cours public d'histoire de l'Acadie à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, le R. F. Bernard a évoqué les dures années qui suivirent la déportation de 1755. Années de souffrances physiques et morales, années d'isolement, d'apparent abandon pour les quelques trois mille Acadiens (2,800 en 1766, d'après les plus sûrs statistiques) échappés à l'exil, désormais dispersés sur divers points obscurs des régions du golfe Saint-Laurent, depuis la Gaspésie jusqu'à l'île du Cap-Breton. Dans sa profonde détresse, le peuple acadien, resté fidèle à la foi de ses pères, trouva un premier réconfort, un premier motif d'espérance dans la visite occasionnelle de quelques missionnaires venus à son secours. Voici un aperçu du cours du Frère Bernard:

Le 19 octobre 1760, au surprenant d'un bal public qu'il avait donné à la garnison de Halifax, le gouverneur Charles Lawrence mourut subitement. Le juge Jonathan Belcher, son associé dans l'oeuvre d'expatriation des Acadiens, le remplaça pendant six ans comme administrateur. En 1766, un homme probe, un homme de cœur, héritier des qualités et des vices bienveillants de Thomas Hopson (1752-1753), prit pour dix ans les rênes du pouvoir en Nouvelle-Ecosse. De 1766 à 1776, Michel Franklin (né en Angleterre, venu à Halifax dès 1752) s'appliqua à relever l'Acadie de ses ruines. Fort de l'appui de Londres, il inaugura un régime de sage tolérance vis-à-vis des groupes acadiens qui se reformaient sans bruit dans les régions de Cap Sable et Pubnico, Pointe-de-l'Église, Chezzetcooke, Canso, Ile Madame, et le long des côtes septentrionales, depuis Shédiac jusqu'au fond de la baie des Chaleurs.

S'il est juste de rendre hommage à la largeur de vues du gouverneur Michel Franklin, il faut pourtant placer au-dessus de lui, comme premier ouvrier de la restauration acadienne à la fin du dix-huitième siècle, un fils de la déportation, un petit exilé acadien de 1755 devenu l'apôtre de sa patrie retrouvée: l'abbé Mathurin Bourg.

Né en 1744 à la Rivière-aux-Canards (près de Grand-Pré), du mariage de Michel Bourg et d'Anne Hébert, petit-fils du notaire royal Alexandre Bourg, le jeune Mathurin avait onze ans lorsque sonna le glas de l'Acadie française avec la proclamation de Winslow dans l'église de Grand-Pré. Au mois de novembre 1755, la famille Bourg fut embarquée pour la Virginie avec quinze cents autres captifs de la région des Mines. La Virginie refusa de recevoir ces malheureux qui furent renvoyés en Angleterre dans les premiers transports disponibles. Semés dans les ports de Bristol, Liverpool et Southampton, abandonnés sur les quais ou séquestrés dans de vieux bâtiments insalubres, les exilés périrent en grand nombre de froid, de faim, de douleur morale. Un mémoire de Londres estime à 866 le nombre des Acadiens détenus, en mars 1763 (un mois après la signature du traité de Paris) dans les prisons d'Angleterre. Michel Bourg avait vu mourir sa femme et s'était allié à Brigitte Martin, veuve de Séraphin Brault et mère de trois enfants dont l'aîné, Jean-Baptiste Brault, allait devenir le confrère de sacerdoce de l'abbé Bourg et le curé-fondateur de la paroisse de Saint-Jacques de Montcalm, détachée de l'Assomption (Saint-Pierre-du-Portage) en 1774.

Grâce à l'intervention du duc de Nivernais, les prisons d'Angleterre s'ouvrirent enfin, au printemps de 1763, pour les survivants acadiens. Le 21 mai, la frégate royale *La Dorothée* ramena de Southampton à Saint-Malo deux cents rescapés, entre autres la famille Bourg qui se fixa à Saint-Servan, près de Saint-Malo. C'est de là que les jeunes Bourg et Brault, protégés par le gouvernement français de Louis XV et par l'abbé de l'Isle-Dieu, mandataire de Mgr Briand, partirent ensemble, en septembre 1767, pour aller étudier la philosophie au séminaire du Saint-Esprit, à Paris (rue Lhomond). Tous deux, mineurs, passèrent au Canada dans l'été de 1771. L'abbé Bourg reçut l'ordination sacerdotale des mains de Mgr Briand le 19 septembre 1772, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Deux mois après, l'abbé Brault fut ordonné à Québec par Mgr D'Eschlis, coadjuteur de Mgr Briand.

A cette époque, l'Acadie avait déjà vu passer deux prêtres venus de Québec en mission officielle: l'abbé Bailly de Messein et le Père jésuite La Brosse.

L'abbé Charles-François Bailly de Messein était acadien par sa mère Marie-Anne Desgoutins, petite-fille de Pierre Thibault, le menuisier de Port-Royal devenu, vers 1700, fondateur de la colonie de Chipouady (région de Memramcook et Moncton). Né à Varennes en 1740, ordonné à Québec en 1767, il jette l'abbé Bailly de Messein, fils acadien, de 1768 à 1772. L'insurrection de 1772, en route pour Québec, l'église de Caracou conserve un registre de sa main. Elu ensuite évêque de Capse et coadjuteur de Mgr Hubert à Québec, Mgr Bailly de Messein se signala, on le sait, par une forte opposition à son évêque au sujet de l'insurrection populaire. Il devint précepteur des trois enfants du gouverneur Carleton à Londres, en 1778, et mourut à Québec en 1794.

Quant au deuxième missionnaire de l'Acadie dévastée, le pieux Père La Brosse, chacun connaît sa carrière quasi légendaire. Après avoir parcouru l'Acadie pendant quatre ans (1770-1774), bâti des chapelles à Ristigouche et à Carleton, en Gaspésie, il revint mourir à Tadoussac, à l'âge de 58 ans, le 11 avril 1782.

Aussi zélé que ses deux devanciers, et possédant en plus l'aurole de la souffrance subie avec ses frères par le sang, l'abbé Bourg arriva à Carleton, lieu de sa résidence, au mois d'août 1773. Le Frère Bernard, dont l'arrière-grand-mère Rachel Bourg, mariée à Isaac Bernard, était la nièce du mission-

naire, a longuement compulsé les vieux registres de Carleton où s'allient pendant vingt-deux ans, de 1773 à 1795, les actes signés de la belle main, souple et régulière, de l'abbé Bourg (on prononçait *Bourque*, comme à l'Académie, et l'orthographe a évolué). Ces registres disent l'esprit d'ordre, d'initiative d'un prêtre devenu grand-vicaire dès 1774, qui avait d'avance sacrifié son repos, sa santé, sa vie entière au service de sa patrie souffrante. Dès 1778, M. Bourg possédait un tel ascendant moral sur ses ouailles qu'il fut prié par le lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, Arbutnot, de venir apaiser les Indiens du fort Machias et de la rivière Saint-Jean soulevés contre l'autorité de Halifax par des Anglais mécontents qui prétendaient se joindre aux rebelles américains en train de conquérir leur indépendance. M. Bourg se rendit au fort Howe (St-Jean, N.-B.) et réussit à calmer les esprits. Comme gage de reconnaissance il reçut du gouvernement des terrains à Carleton et à Charlo, N.-B., ainsi que l'île aux Hérons, dans la baie des Chaleurs.

Cinq fois en dix ans, (1776-1786), les courses apostoliques de l'abbé Bourg le conduisirent jusqu'à sa terre natale de Grand-Pré, devenue totalement anglophone, jusqu'à la baie Sainte-Marie où il jeta, en 1776, les fondements de la paroisse de la Pointe-de-l'Église. Eut-il alors le pressentiment que le premier évêque acadien, Mgr Leblanc, naîtrait avant un siècle dans cette petite Acadie nouvelle? Les îles du Cap-Breton et Saint-Jean (devenue île du Prince-Édouard en 1797) reçurent également la visite personnelle, les soins du fervent apôtre. Mais tant de marches forcées, tant de soucis minèrent prématurément ses forces. Mgr Hubert, qui entreprit en 1795 le voyage d'Acadie (on n'y avait pas vu d'évêque depuis la seconde visite de Mgr de Saint-Vallier, en 1689), voulut récompenser le dévouement de Mgr Bourg en prolonger sa vie en lui offrant l'importante cure de Saint-Laurent, près Montréal. M. Bourg accepta et revint à Québec avec Mgr Hubert qui, malade, rebroussa chemin à Carleton. Mais le premier prêtre acadien de la post-déportation ne fit que languir à Saint-Laurent où il s'éteignit au bout de deux ans, le 20 août 1797.

Le père et la belle-mère de l'abbé Bourg, son frère Charles et ses quatre sœurs passèrent de France à Carleton, par Jersey et Québec, au printemps de 1774, sur deux navires voiliers du maître-pêcheur Charles Robin. Soixante-quatre autres exilés acadiens les accompagnaient. Michel Bourg mourut à Carleton, assisté par son fils, en 1778. Sa veuve, Brigitte Martin, alla terminer ses jours chez son fils à Carleton, par Jersey et Québec, au printemps de 1774, sur deux navires voiliers du maître-pêcheur Charles Robin. Soixante-quatre autres exilés acadiens les accompagnaient. Michel Bourg mourut à Carleton, assisté par son fils, en 1778. Sa veuve, Brigitte Martin, alla terminer ses jours chez son fils à Carleton, par Jersey et Québec, au printemps de 1774, sur deux navires voiliers du maître-pêcheur Charles Robin.

La mémoire de l'abbé Bourg survit en Acadie. Au mois de juillet 1922, grâce à l'initiative de M. le curé Chouinard, de Carleton, les Acadiens des deux rives de la baie des Chaleurs, groupés par centaines autour de trois évêques acadiens: Mgr Léonard, de Rimouski, Mgr Leblanc, de Saint-Jean, et Mgr Chiasson, de Chatham, assistèrent au dévoilement d'une statue qui, de la place de l'église de Carleton, domine le cimetière où dorment, à deux pas du flot marin, de nombreux fils de la déportation. Monuments de piété reconnaissante, ce sont le temps et l'espace, le geste béniissant du noble apôtre de l'Acadie rénaissante.

En marge de son deuxième cours, le Frère Bernard a exprimé les regrets des Acadiens de Montréal à l'annonce de la mort du généalogiste et patriote acadien bien connu, l'abbé Gaudet. Il a souligné le récent départ pour l'Europe du jeune violoniste acadien Arthur Leblanc, boursier des gouvernements de France et de la province de Québec. Il a aussi mentionné le projet actuel d'un monument à la mémoire du dernier gouverneur français de l'Acadie, Daniel Auger de Subercase. Ce monument serait érigé à Annapolis, l'ancien Port-Royal si vigoureusement défendu par Subercase en 1707 et en 1710.

Funérailles de
M. Paul Poulin

Vendredi matin, le 28 novembre, avaient lieu à Beauveillé, les imposantes funérailles de M. Paul Poulin, voyageur de commerce, décédé dernièrement à Québec.

M. Georges Poulin, entrepreneur de pompes funèbres, avait la direction des funérailles et conduisit le corbillard.

M. Nap. Mathieu, cousin, portait la croix.

Portaient le corps: MM. E. Landry, Alfred Veilleux, de la maison P. Brault, Philippe Pélou, opérateur; P.-E. Bégin, courtier en assurance; Rodolphe Bergeron, inspecteur de l'Unité Sanitaire; M. Veilleux, directeur, tous de Beauveillé. Les fleurs étaient portées par MM. Maurice Duval, Paul-Henri Poulin, Louis Bernard.

Conduisaient le deuil: MM. Joseph Poulin, frère du défunt, Orla Brochu de Québec, beau-frère, Herménégilde Poulin, neveu, M. Gédéon Poulin, maire de St-Victor; J. Th. Poulin, Odilon Boudre, ses oncles; Philippe et Jean-Paul Bolduc, Maurice Brochu, de Sherbrooke, neveux du défunt; la Rev. Soeur Jeanne Marguerite de la Providence, de la même communauté; Madame Auguste Lesard, Marguerite, Aline, Charles, Jacques, Jeanne, Monique Bolduc, nièces de M. Paul Poulin. Miles Lesard, de St-Joseph, parentes du défunt.

Dans le cortège et à l'église, nous avons remarqué parmi des citoyens de Beauveillé, MM. Edouard Fortin, député; Dr J.-E. Desrochers, et malade; Henri Renault, maire de Beauveillé; Mgr. Grondin, maire de Beauveillé; Mgr. Desjardins, de St-Victor; M. J. Th. Poulin, Odilon Boudre, ses oncles; Philippe et Jean-Paul Bolduc, Maurice Brochu, de Sherbrooke, neveux du défunt; la Rev. Soeur Jeanne Marguerite de la Providence, de la même communauté; Madame Auguste Lesard, Marguerite, Aline, Charles, Jacques, Jeanne, Monique Bolduc, nièces de M. Paul Poulin. Miles Lesard, de St-Joseph, parentes du défunt.

"Il nous faut Commencer
à Économiser!"

« Que de fois ces mots sont prononcés, mais bien souvent, faute d'un plan pratique, le désir qu'ils expriment ne peut se transformer en une résolution définie.

« L'assurance-vie inculque des habitudes d'épargne régulière et systématique à ceux qui n'ont pas assez de volonté pour économiser. Elle est un frein constant pour les familles qui dépendent trop librement. Elle leur fournit un plan permanent d'économie méthodique, dont les chefs de famille sentent souvent le besoin, mais qu'ils peuvent rarement mettre d'eux-mêmes en pratique.

« Une police Dotation de la Sun Life of Canada procure un plan commode pour placer de petites économies faites régulièrement, elle comporte un double avantage: la protection actuelle du foyer et de la famille, et un placement permanent et profitable d'une sécurité absolue.

« La Sun Life of Canada a un plan de police approprié pour chaque cas particulier.

ADRESSEZ-VOUS A UN REPRÉSENTANT DE LA SUN LIFE.

SUN LIFE ASSURANCE
COMPANY OF CANADAOubliez l'Hiver
Rigoureux

De Halifax via Boston
Aux Bermudes et à la
Jamaïque

\$60 et \$180 plus

\$210 et plus à Demerara

Les retours compris

Jouissez encore de l'été sur les larges ponts blancs d'un navire aux proportions d'un yacht. Visitez ces îles nichées dans la chaleur bienfaisante du Gulf-

LE PAGE FÉMININE

LE DEPART

Je sens mon âme qui palpite
Comme en son nid le jeune oiseau,
Mon âme petite, petite,
Sous qui ne plierait pas le plus souple roseau.

Oui, je la sens, la toute frêle,
Se mouvoir sur un duvet doux,
Soudain confiante en son aile
Se soulevant un peu pour s'envoler vers vous.

Mais l'espace est vaste, elle hésite;
Elle est si mignonne, elle a peur;
Sur le bord du nid, la petite
Frissonne de faiblesse et tremble de stupeur...

Que votre tendresse la garde:
Elle est partie et pour toujours!
Car c'est vers vous qu'elle regarde,
Prisonnière des nuits en route vers les jours!

Albert LOZEAU

(L'Âme Solitaire)

Conte

"De notre temps"

Mme Mailly habitait, quai d'Anjou, un vieux appartement dont elle était locataire depuis près de quarante-cinq ans. Les meubles Louis-Philippe en bois noir et velours ponceau, les rideaux de damas grenat, les portières assorties, dataient de l'époque bien lointaine où M. Mailly et Laure de Biédard s'étaient unis par les liens du mariage. Ils avaient amené avec leur mobilier un couple de domestiques: Ursule et Léon, qui, par leurs tantes, s'étaient fâchés doucement au service de leurs maîtres. Après la mort de M. Mailly, Laure était demeurée dans son vieux nid, entourée des mêmes soins dévoués et de quelques amitiés fidèles. Chaque samedi, par la bise ou la neige hivernale, par la tiède avril ou les bourrasques automnales, les "habitués" de Mme Mailly, surnommées "les dames de cartes", montaient lentement le grand escalier de pierre et sonnaient à la porte bien cirée de l'appartement de Laure. Léon venait invariablement ouvrir. Il introduisait les visiteuses dans le salon paisible. Des lampes à la panse rebondie, que n'alimentait plus le pétrole, brillaient sous leurs globes abat-jour démodés. Le vieux parquet luisait comme un étang. En haut, la table à jeu était dressée devant la cheminée. Une flamme claire dansait sur les bûches vertes et sifflait un petit air monotone, doux comme un chant du passé. Les épaules, rideaux, tirés sur la nuit, défendaient la pièce des rumeurs de la ville.

— Ah! que l'on est bien chez vous, suspirait ensemble Mme Leclerc, Mme Héloïse de Mirais et la petite Mme Debranc, toutes pincées dans sa robe de soie et trotinant menu comme une souris noire.

On jouait au whist, chez Laure, en croquant des petits fours, dans du mal de prochain. Ce n'était pas précisément le prochain qui traquaient les amies d'un commandement, mais toutes ces générations montantes et le modernisme effarouché et scandalisé des idées très "siècle dernier" des dames de cartes. Chaque samedi amenait une anecdote nouvelle, un étonnement agrandi.

Ce soir de fin décembre, tout blanc de neige, tout ébloui de bise, les "habitués" se retrouvèrent avec bonheur au coin du feu hospitalier de Laure. Un silence glacé pesait derrière les murs, mais la souris rose des grosses lampes, la chanson de la flamme, génies familiers de la vieille maison, mettaient dans le salon une atmosphère accueillante.

— Je vous ai fait faire du vin chaud parfumé de cannelle, annonça Mme Mailly, je craignais que vous n'arriviez à demi mortes de froid.

Mlle Héloïse se mit à glousser de plaisir. — Oui, cela me remettra de ma peur, dit Mme Debranc, en venant chez vous, ma bonne amie, j'ai failli être renversée par une auto conduite par une petite écervelée, n'est-ce pas, une horreur, je vous assure.

— Pauvre Lucile! plaignait Mme Leclerc; je n'ai pas eu semblable aventure, mais en suivant le quai d'Anjou, bien emmitoufflée dans

ma pelisse, les pieds douillettement enfilés dans mes chaussures fourrées, j'ai vu une condamnée à mort. — Une condamnée à mort! firent ensemble Mlle Héloïse et Mme Debranc! — Oui, la pauvre enfant! Elle s'en allait sous la neige, vêtue d'un manteau de satin qui lui découvrait la gorge, les jambes nues ou à peu près dans des bas arachnéens, avec des souliers découverts tout détrempés. Les jeunes femmes sont folles, vraiment.

Elles ne savent pas vivre, prononça Laure sentencieusement en faisant bouffer autour d'elle sa vaste robe de soie puce; de notre temps, c'était bien différent; ainsi, j'ai une nièce, une bien gentille petite, cependant, affublée de cinq enfants et d'un mari agité qui la tuera certainement; tout ce monde loge dans un appartement de quatre pièces. Imaginez-vous qu'ils n'ont même pas de salle à manger.

— Oh! s'étonnèrent les dames de cartes; mais alors... les repas?

— Ils les prennent dans ce qu'ils nomment le "studio".

— Ah! fit Mlle Héloïse. Que signifie cette appellation?

— Autrement dit le "débarras", gronda Laure, ou la "salle à tout faire"; elle sert de boudoir, d'atelier, de lingerie. La table à peine desservie, ma nièce Rosie y reçoit ses amies, y écrit ou dessine et y taille les robes de ses enfants. Ne croyez pas que ce logis soit vaste. Dans mon salon tiendraient à l'aise les trois chambres à coucher; nulle part de cheminée, mais en revanche une luxueuse salle de bains. — C'est ridicule, trancha Mme Debranc; nous prenons deux baigns par an, de notre temps, et nous étions plus vigoureuses que ces jeunes femmes étiées.

— Pardon, interrompit Laure, toutes ces folles créatures font des heures de gymnastique pour rester minces; elles grignotent de pauvres repas. La plupart, m'a-t-on assuré, dînent d'un potage et de quelque légume.

La sonnette de la porte d'entrée retentit soudain.

— Vous attendez quelqu'un? questionna Mlle Héloïse.

— Non, je ne sais vraiment.

Sous la portière soulevée apparaissait une mince silhouette.

— Ah! s'exclama Laure, c'est ma nièce Rosie, dont je vous parlais justement.

Déjà la jeune femme glissait sur le vieux parquet luisant; devant le groupe d'amies, elle s'arrêta interdite, et les larmes de bois couleur de miel reflétaient un instant son ombre fuselée de statuette moderne.

— Assieds-toi, prononça Mme Mailly après avoir accompli le rite des présentations.

Avec un cri joyeux, la jeune femme se laissa tomber dans un fauteuil confortable.

— Oh! ce feu, c'est exquis, tante Laure, et comme il est joli!

— Non, pas adieu, mon enfant... je vous en prie... laissez...

Mais, d'un geste fier, les mains en avant, elle le tint à distance:

— Non, rien... plus rien!

Et lorsqu'il se retrouva seul, il se laissa tomber sur son fauteuil, las et découragé et se parlant à lui-même:

— Suis-je encore dans la voie droite? Ah! Marcelle, qu'avez-vous exigé! Cette fille était digne de nous!

Maud est remontée près de Jacques qui l'attendait, et bien qu'elle ait une envie folle de couvrir de baisers cet enfant qu'elle héritait et qu'elle va quitter, elle reprend le livre resté ouvert et continue la lecture.

Maud est remontée près de Jacques qui l'attendait, et bien qu'elle ait une envie folle de couvrir de baisers cet enfant qu'elle héritait et qu'elle va quitter, elle reprend le livre resté ouvert et continue la lecture.

Maud est remontée près de Jacques qui l'attendait, et bien qu'elle ait une envie folle de couvrir de baisers cet enfant qu'elle héritait et qu'elle va quitter, elle reprend le livre resté ouvert et continue la lecture.

Maud est remontée près de Jacques qui l'attendait, et bien qu'elle ait une envie folle de couvrir de baisers cet enfant qu'elle héritait et qu'elle va quitter, elle reprend le livre resté ouvert et continue la lecture.

Maud est remontée près de Jacques qui l'attendait, et bien qu'elle ait une envie folle de couvrir de baisers cet enfant qu'elle héritait et qu'elle va quitter, elle reprend le livre resté ouvert et continue la lecture.

Fronts découverts



Comme le montrent les modèles ci-dessous, surtout celui du haut, les chapeaux ont une forte tendance cette année plus que jamais, à laisser le front découvert. A peine si quelques mèches, apparemment rebelles, s'affranchissent de leur élégante prison.

En parlant, elle tendait à la flamme ses pieds chaussés d'escarpins. Une vapeur, légère comme une haleine, monta des semelles humides.

— Mais tu es toute mouillée, remarqua Mme Mailly.

— Evidemment, la neige épaisait sur le quai, et je viens de la rue Michel-Angé tout exprès pour vous apporter mes vœux de bonne année.

— C'est très gentil, approuva la vieille dame.

— J'ai interrompu votre bridge, s'excusa Rosie.

— Nous jouions au whist en buvant du vin chaud, ma petite; c'est ainsi tous les samedis depuis trente ans.

Trente-deux, rectifia Mlle Héloïse.

— C'est merveilleux, tante Laure, d'avoir le loisir de prendre des habitudes.

— N'en as-tu pas quelques-unes, Rosie?

— Comment le pourrais-je? Notre vie n'est pas assise, rien n'y est stable.

— Vous avez cependant le plaisir comme compagnon fidèle, prononça aigrement Mme Debranc; votre génération, Madame, sait s'amuser. De notre temps, nous menions une existence autrement sérieuse et raisonnable.

— Vraiment? fit Rosie en s'accoudant au bras de son fauteuil. Dans le halo de la lampe, son fin visage poudré, aux lèvres très rouges, s'éclaira subitement.

— Puis-je vous demander si vous aviez des enfants, Madame?

— Certainement, un fils et une fille.

— Moi, j'en ai cinq; l'aîné a huit ans, et je passe sept mois sur douze sans domestiques. Entendez bien, Madame, je ne trouve pas le soir mon lit baigné, mon chocolat m'est jamais porté au lit le matin; je n'ai pas le loisir de broder sur ma chaise longue en écoutant mes servantes s'affairer à leur travail.

La plupart du temps, aidée de quelque éphémère mercenaire, je fais tout l'ouvrage: je baigne mes enfants et taille leurs robes; je mène les grands au catéchisme et j'apprends à lire aux petits, et le soir, après une journée bien remplie, je vous assure, je me farde un peu pour que mon mari me trouve jolie à son retour du bureau.

— Oh! s'indigna Mme Leclerc, mais dans cette énumération vous oubliez vos exercices de gymnastique, de culture physique, comme vous dites. Nous n'usions pas de toutes ces petites coquetteries et nous faisons alors plus envie que pitié.

— La culture physique, railla Rosie, vous jugez que je n'en fais pas assez tout le long des heures? Mais, Madame, aucune femme de votre génération n'aurait supporté un an la vie que nous menons. Vous ne vous rendez pas compte de la tâche parfois écrasante que nous assumons. Pour celles de l'autre siècle qui nous voient passer de notre

allure de sportives, jupe et cheveux écourtés, nous sommes des "poupées modernes", occupées uniquement à conduire une auto et à nous attifer. Nous avons des petites robes, c'est pour mieux trotter, et un chignon sacrifié pour ne plus le coiffer. Nous voyez-vous le matin, lorsque dès le réveil nous sollicitent le lever des enfants, leur toilette et les courses du ménage, passant une demi-heure à élever savamment un édifice de boucles? Les cheveux sont coupés, nous n'allons plus flâner, Madame; adieu le temps des romantiques rêveries, des journées savourées dans la quiétude d'un paisible lendemain. Nous fendons la vie à cent à l'heure, pareilles à de courageux avions tour à tour ballottés par la houle changeante du vent, carressés par l'air bleu mais que n'effrayent pas les ouragans.

— Et nous, dit aigrement Mme Debranc, que faisons-nous?

— Comme nous, vous avez connu les tempêtes; aucun navire n'est exempt, mais vous ne fendez pas les années, vous les traversez lentement, dans le froir froir soyeux de vos robes longues; vos ombres vous suivent sur le sable des chemins; les nôtres nous devançant dans la poussière des routes.

— Veu-tu du vin chaud à la cannelle? coupa Mme Mailly à qui cette conversation déplaissait.

— Merci, je ne me sens pas enrhumé, tante Laure. Maintenant que toutes devant ce feu du passé, sous le reflet des vieilles lampes éteintes dont la lumière émane de quelques fils mystérieux, je vais retourner à ma bonbonnière tiédie par l'eau chaude; je vais dresser dans le studio de mon mari la table du dîner qui se transformera après le repas en table de bridge pour nos amis.

Rosie se leva. Son manteau blond, son petit bonnet de feutre, mirent dans la pièce démodée un dernier sourire de jeunesse. Puis la portière enferma la silhouette frêle; le parquet précieux fut de nouveau un calme étang; le feu reprit sa voix des années mortes.

Autour de la cheminée, un silence pesa; puis lentement le timbre de Mlle Héloïse résonna:

— Votre nièce est une vaillante petite, Laure; peut-être n'avions-nous pas compris auparavant cette génération montante?

La vieille demoiselle battit le jeu; mais le whist, ce soir-là, fut étrangement morne. A la dernière levée, Laure Mailly, qui rêvait un peu, commença:

— Ne trouvez-vous pas qu'à notre époque...

Mais elle se tut, car les "dames de cartes", tournées toutes trois vers le voltaire vide, souriaient doucement au fantôme charmant, trop vite évanoui, de la jeune femme... qui n'était pas de leur temps.

(La Maison) ANNIE DE MEZERAC.

Dispensaire pour les infirmes

Les Révérendes Sœurs de la Providence ouvrent un dispensaire à 1471 rue Fullum pour les infirmes pauvres, enfants ou adultes, de la ville de Montréal.

Ce service est sous la direction du docteur J.-Ed. Samson, chirurgien-orthopédiste, ci-devant de Québec.

Les intéressés voudront bien se rendre à l'endroit plus haut nommé le lundi, à 9 heures a.m., à partir du 24 novembre courant. 19-12-30

FAITS ET GLANES

UN ARRANGEMENT

Un client vint, il y a une quinzaine de jours, consulter un avocat sur le cas de sa femme qui, pour satisfaire sa coquetterie, avait détesté la caisse patronale de quelques billets de mille.

— On ne s'est pas encore aperçu du fait, mais cela ne peut tarder. Est-ce grave?

— Très grave, fit l'avocat. Votre femme sera sûrement arrêtée...

Le mari s'en fut après avoir déclaré qu'il tenterait de restituer la somme détournée... L'autre matin, il revint voir l'avocat.

— Eh bien! demanda celui-ci, que s'est-il passé?

Le visiteur éclata en sanglots: — Ma femme est morte subitement, il y a quatre jours!

— Eh bien! tant mieux... tant mieux! Cela arrange bien les choses!

LE MOT DANGEREUX

Primo de Rivera est pendant toute sa dictature des ennemis acharnés qui, pour ne point le combattre ouvertement, n'en étaient que plus dangereux. D'eux venaient une quantité d'anecdotes et de bons mots destinés à le perdre dans l'esprit du roi.

Le jeu de mots que l'on considérait comme devant être le plus désagréable au souverain fut colporté partout:

"L'Espagne a deux chefs d'Etat: Primo, de Rivera, et secundo, le roi".

ASSONANCES

Un bibliophile rouennais reçoit depuis quelques jours d'étranges lettres. Ce sont des demandes que lui adressent plusieurs familles afin qu'il veuille bien hospitaliser chez lui des malades ne pouvant plus espérer être jamais guéris.

Le bibliophile s'étonna d'abord. Il a aujourd'hui l'explication de ces demandes. Une parente à lui, d'une érudition moins précise que la sienne, a fait courir le bruit qu'il collectionnait des incurables.

d'après l'annonce qu'il lui en avait faite dans une lettre.

Le bibliophile normand s'est promis de ne plus faire part aussi à la légère de son goût prononcé pour les premiers ouvrages de l'imprimerie: les incurables.

MICHELLE LE NORMAND (Madame de la Maison). — Autour de la maison. (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille, "Livre immortel, chef-d'œuvre du terroir", ainsi le qualifiait notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de talent, d'émotion, ce livre intéresse tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05. Librairie du Devoir.

Aux Ecoles ménagères

461, RUE SHERBROOKE EST

Demain, 16 décembre, et le jeudi 18 décembre, grandes démonstrations culinaires, avec menus appropriés pour les fêtes.

MENU DE NOEL

(Mardi à 2 heures)

Cocktail aux fruits

Hors-d'œuvre variés

Consommé Auroré

Pâté de Noël

Betteraves à l'italienne

Couronne d'agneau

Purée de pommes de terre

Garniture aux petits pois et aux choux-fleurs

Bûche décorée

Crème glacée à l'ananas

MENU DU JOUR DE L'AN

(Le jeudi à 7 heures 30)

Potage à la semoule

Filets de soles fourrés aux huîtres

avez bas pour ne pas être entendue de Jacques.

— Je vous prierai, Monsieur, de donner des ordres pour que je puisse prendre demain matin le train de six heures et demie.

Il dit hésitant:

— Pourquoi demain, et si tôt?

Elle le regarda hautaine:

— Mais, ce soir même, si je l'avais pu.

Il n'insista pas et lui assura que l'auto serait à sa disposition dès cinq heures et demie.

Enfin, ces heures si pénibles à trainer prenaient fin; elle avait déjà achevé sa besogne près de Jacques et se dirigeait pour la dernière fois vers la petite église d'Ormontal où elle avait si souvent prié et où la veille encore — et combien pourtant c'était déjà lointain! — elle avait vu le bien-aimé revenir à Dieu.

Elle avait déjà dépassé les Saules et s'engager dans le chemin creux, quand Régis se trouva devant elle.

— Oh! vous m'avez fait peur dit-elle.

— Est-ce vrai? Je vous croyais très brave... La nuit n'est pas tombée encore et suis-je très effrayant?...

Sa voix pleine de gaieté perçait douloureusement le cœur de Maud.

— J'ai été seulement surprise, c'est ce que je voulais dire.

— Et moi, c'est autre chose que je veux vous dire... Rebrasons chemin, nous nous arrêterons aux Saules, j'ai à vous parler et c'est là que je le veux faire.

Elle essaya de se dérober.

— Non... j'allais jusqu'à l'église.

— Nous irons tout à l'heure, tous les deux.

Alors, voyant qu'il serait le plus fort et qu'elle était sa prisonnière, elle obéit, toute frémissante, et ils revinrent en silence. Mais dès qu'ils furent aux Saules, Régis s'arrêta et sa voix, douce comme une caresse, murmura:

— Maud... Maud!

Elle ne répondit pas et il reprit plus haut:

Maud!... vous savez bien, n'est-ce pas?

— Mais... mais... balbutia-t-elle.

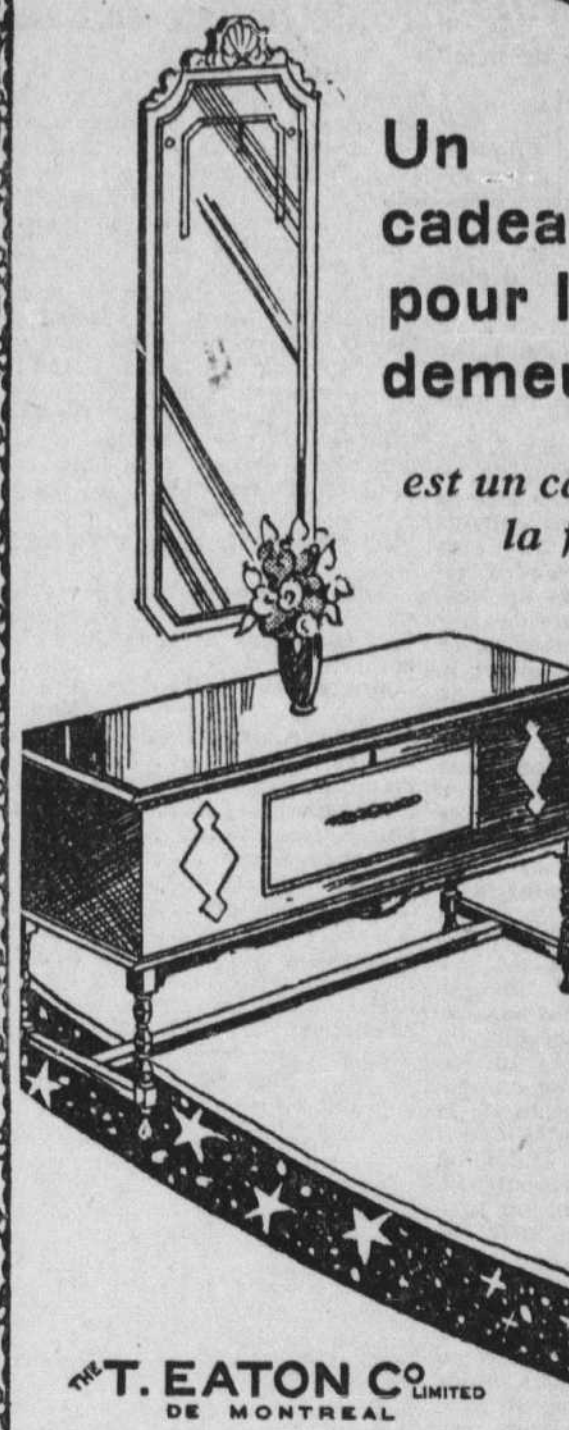
Il lui prit les deux mains:

— Maud, Maud chérie!... Vous

EATON

Un cadeau pour la demeure

est un cadeau pour la famille



Le miroir illustré est à cadre fini poli, or ou argent ancien, avec dessin gravé sur la glace. Dimensions totales, 17 1/2 x 64 pouces, 14.05... 15 1/4 x 44 pouces, 11.50.

Cinquième étage— Rue Ste-Catherine

Le coffre "Berkeley" illustré à 44 pouces de longueur, 19 1/2 pouces de largeur et 27 1/2 pouces de profondeur. Il est en noyer massif avec intérieur en cèdre. 29.50.

Sixième étage— Rue Université

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Tomates sautées
Dinde farcie aux olives ou
Chapon farci
Garniture aux pointes d'asperges
Gâteau religieux
Pâte sucrée
Glace au chocolat, au café
Décorations spéciales, etc., etc.

ERNEST LAVIGNE
Organiste à St-Jean-Baptiste
Professeur de piano, orgue,
théorie, solfège
958, avenue Duluth est
Tel. FRontenac 3344 Montréal

Vente de charité

Pour répondre à de nombreux désirs, la vente de charité organisée par la Garde d'Honneur du Coeur Immaculé de Marie, pour aider les œuvres du Bon-Pasteur, se continuera jusqu'au 20 décembre inclusivement, de 1 heure à 5 heures de l'après-midi, à 54, rue Sherbrooke est. Les 18, 19 et 20 décembre, jeudi, vendredi et samedi, les portes seront ouvertes de 9 à 11 heures a.m.; de 1 à 5 heures p.m., et de 7 à 9 heures p.m.

Euchre à Saint-Henri

Les Chevaliers de Colomb du Conseil de Saint-Henri organisent un euchre au bénéfice de leur Œuvre de l'Arbre de Noël des Orphelins de l'Hospice Saint-Henri. Ce euchre aura lieu le 17 décembre prochain, sous la présidence d'honneur de MM. A. Leduc, ministre, A. Bray, P. Mercier et M. Gabias. M. le Dr Z.-A. Côté, député de district et Grand Chevalier, présidera. Il y aura de nombreux prix.

Les Almanachs

Les almanachs ont un charme irrésistible. Ils nous apprennent l'avenir, en somme. De plus, tous contiennent des renseignements instructifs ou amusants, des histoires et des contes alertes. Comme ils sont tous intéressants le mieux est de les acheter tous.

ALMANACH DU PELERIN, format 7 x 10 1/4, nombreuses illustrations en noir et en couleurs, 130 pages. Au comptoir et par la poste \$0.15 l'unité. Au comptoir \$1.50 la douzaine. Par la poste \$1.75.

ALMANACH DE SAINT-FRANÇOIS, illustré, beau papier, format 7 1/2 x 10. Au comptoir .25s. Par la poste .30s.

ALMANACH FRANCISCAIN, illustré, beau papier, format 7 1/2 x 10. Au comptoir .25s. Par la poste .30s.

ALMANACH ROLLAND illustré, volume de 256 pages, format 5 1/2 x 8. Au comptoir .25s. Par la poste .30s.

ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE, illustré, 275 pages. Au comptoir .25s. Par la poste .30s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

Sur l'Honneur

Par José MYRE

54 (Suite)
Maud ferma les yeux, mais le même mot dansait encore devant elle: l'échéance!

Alors, fixant le comte d'un regard qu'il devait revoir jusqu'à la fin de sa vie, elle dit lentement:

— Sur mon honneur et celui de mon père, je le jure.

Il s'avança, ému:

— Mais je n'entends pas vous abandonner à la vie, seule comme vous l'êtes. Je ne puis oublier ce que vous avez fait pour Jacques et vous me permettez de...

Mais Maud, vivement, l'arrêta:

</

COMPANY
NTREAL
TON LONDON, ONT.
VANCOUVER
seule à des sources que nous estimons
valeurs.

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien annule avec l'Américain

(Par X.-E. Narbonne)

Les clubs Canadien et Américain ont fait partie nulle de 1 à 1 après une période supplémentaire dans leur rencontre de samedi soir, au Forum, et disons immédiatement que le club visiteur était fort satisfait de ce résultat et qu'il cherchait même à faire partie nulle avec le Bleu-Blanc-Rouge après que les hommes de Cecil Hart eurent réussi à se mettre sur un pied d'égalité avec les New-Yorkais sur la fin de la deuxième période.

Le système adopté par les Américains ne semble pas plaire aux spectateurs et c'est ce qui explique que le club de Bill Dwyer attire moins de monde à ses parties que l'équipe du colonel Hammond. Les amateurs du hockey aiment à voir du jeu ouvert, ils aiment à voir compter des points, mais avec le club d'Édith Gerard il ne faut pas s'attendre à ce genre de partie et c'est ce qui explique de plus la raison pour laquelle les Américains ont fait cinq parties nulles depuis le commencement des présentes séries.

La joute de samedi soir fut loin d'être intéressante et de fournir une belle exhibition de notre sport national canadien, cependant comme les deux équipes ont bataillé à chances égales les spectateurs n'ont pas trop pesté contre les visiteurs.

Le Canadien aurait mérité de gagner cette partie et il serait sûrément sorti victorieux si les visiteurs n'avaient pas eu recours à leur jeu défensif. En plusieurs circonstances nous avons vu trois et quatre joueurs à l'intérieur de la zone de défense et avec un système semblable il était quasi-impossible au Bleu-Blanc-Rouge de s'approcher des buts de Worters, qui, soit dit en passant, a joué une grande partie dans les buts de l'Américain.

Sur la fin de la troisième période de la joute, il ne restait plus que quelques minutes à jouer et que le résultat était égal, le gérant de Cecil Hart mit cinq joueurs d'avants sur la glace mais il ne put briser l'égalité, car aussitôt que l'Américain interceptait une passe ou qu'il parvenait à s'emparer de la rondelle il lançait le caoutchouc à l'autre extrémité de la glace sans même chercher à attaquer les buts du club adversaire.

Le club New-York Américain possède une bonne défense et avec l'acquisition de Ayres, les buts de Worters sont bien protégés. Cette défense est une véritable trouvaille. Les joueurs bloquent bien et il est très difficile de plus il ne craint pas de rencontrer un adversaire. Avec tout cela il constitue une défense efficace.

L'équipe du Bleu-Blanc-Rouge n'a pas fait merveille samedi soir, car nos joueurs paraissent fatigués et de plus McCaffrey n'était nullement dans son assiette, car il fit de très mauvaises passes et en plusieurs occasions il a failli mettre son club en mauvaise posture.

Nos avants ont fait assez bonne figure, car Joliat, Morenz, Lépine, Gagnon, Wansie, Georges Mantha, Larochelle et Mondou firent de belles attaques, mais ils ne purent faire des miracles contre le jeu de défense des New-Yorkais.

Hainsworth fut solide dans les buts et il fut bien appuyé par Sylvio, Mantha, Albert Leduc et Martin Burke.

Malgré que le Canadien ne put s'assurer la victoire, il a tout de même mis un autre point à son crédit et a augmenté son avantage dans la course au championnat de la section canadienne.

Les arbitres Hewitson et Goodman ont été impartiaux dans la joute de samedi et pour au moins une fois, cette saison, notre club a eu justice.

Alignement des équipes:

AMÉRICAIN	CANADIEN
Worters	but Hainsworth
Dutton	défense S. Mantha
Ayres	défense Burke
Burch	centre Lépine
Emms	avant Larochelle
Patterson	avant Rivers
Simpson	sub Morenz
Brydge	Himes Joliat, Gagnon
Neville	Carson Wansie, Mondou
McVeigh	Leduc, G. Mantha
Sheppard	Massecar McCaffrey
Hughes	

Arbitres: Hewitson et Goodman.

Première période

Pas de point.

Punitions: Ayres, Patterson 2, Emms, Joliat 2, Morenz, Brydge et Carson.

Deuxième période

Américain: Burch 8.35

Canadien: Wansie 5.00

Punition: Burch.

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Patterson, Carson, Ayres 2, et Leduc.

Période supplémentaire

Pas de point.

Punition: aucune.

FORUM
WILBANK 6131

CE SOIR, A 8 H.
(Hockey Amateur Senior)

McGILL vs M.A.A.A.
CANADIENS vs COLUMBUS

Enfants 25

Admission générale 50

Sièges de loge et promenade 1.00

Taxe incluse.

Les Falcons sont blanchis à New-York

New-York, 15 — Les Rangers se sont mis sur un pied d'égalité avec le Detroit pour la troisième position de la section américaine de la Ligue de Hockey Nationale en triomphant du club Detroit hier soir, par un résultat de 3 à 0, au Madison Square Garden, en présence de quatorze mille personnes.

Joe Jerwa, la nouvelle recrue de Lester Patrick, a créé une excellente impression car ce joueur s'est révélé très solide sur la défense et de plus il a compté le premier point de la partie en faveur des Rangers.

Les Falcons ont attaqué fréquemment les buts de Roach qui a été imprenable. Il a arrêté des coups lancés dans tous les angles avec une habileté qui a surpris ses plus fervents admirateurs.

Les frères Cook et Frank Boucher ont fait du gros travail pour les Rangers tandis que Noble a bien tenu sur la défense des Falcons avec Rockburn. Goodfellow, Sorrell et Lewis ont été les meilleurs sur la ligne d'avant des visiteurs.

Alignement et sommaire:

Rangers	Detroit
Roach	but Dolson
Johnson	déf. Noble
Jerwa	déf. Rockburn
Boucher	centre Goodfellow
W. Cook	avant Aurie
F. Cook	avant Sorrell
Substituts	Rangers: Peters, Thompson, Murdoch, Keeling, Rodden, Carrigan, Waite, Regan.
Detroit:	Hay, Filmore, Lewis, McCabe, Hicks, McInenly, Fredrickson.
Arbitres:	Mickey Ion et Bill Shaver.

Première période

1-Rangers, Jerwa 2.18

Punitions: Rockburn, Johnson, W. Cook.

Deuxième période

2-Rangers, Waite 8.15

Punitions: Jerwa, F. Cook, Peters.

Troisième période

3-Rangers, F. Cook 18.26

Punitions: Rockburn, Peters.

Montréal gagne contre le Chicago

Chicago, 15. — Le club Montréal a remporté une nouvelle victoire sur le Chicago, hier soir, lorsque les hommes de Dunc Munro a vaincu les Esperviers Noirs par un résultat de 2 à 0 dans une joute rapide et intéressante, disputée en présence de plus de treize mille personnes. Cette victoire place le Montréal sur un pied d'égalité avec les Leafs de Toronto pour la deuxième position dans la section canadienne de la ligue de hockey Nationale.

Les visiteurs ne se dépressèrent pas outre mesure à l'attaque mais ils ont adopté un système défensif et lorsqu'une ouverture se présentait ils profitèrent de cet avantage pour assiéger les buts de Gardiner avec le résultat que Babe Siebert réussit à prendre les rivaux en défaut dans les deuxième et troisième périodes.

Le Chicago était renforcé de Johnny Gottselig, qui est revenu après avoir été absent depuis quelque temps. Même avec son aide, Chicago fut impuissant à traverser la défense. La rondelle fut presque continuellement dans le territoire des Maroons, dans lesquels ils s'efforçaient de profiter des chances qui leur étaient offertes.

Alignement des équipes:

MONTREAL	CHICAGO
Walsh	but Chicago
Gallagher	défense Abel
Wilcox	défense Dutkowski
Huggins	centre Desjardins
Trotter	alle Romnes
Ward	alle Ingram
Steward	subs Ripley
Siebert, Smith	Couture, Arbour
Boucher, McVicar	Miller, Cook
E. Roche, B. Roche	Graham
W. Phillips	Gottselig, Adams
Haines, Kerr	Bostrum

Arbitres: Corbeau et Wagner.

Première période

Pas de point.

Punition: E. Roche.

Deuxième période

1. Montréal: Siebert 5.30

Punitions: Smith 2, Dutkowski et Couture.

Troisième période

2. Montréal: Siebert 7.00

Punitions: Ward 2, Dutkowski, Boucher et Smith.

Le Syracuse est défait

Cleveland, 15. — Les Indiens de Cleveland ont triomphé du Syracuse samedi soir dans une joute de la Ligue Internationale par un résultat de 3 à 1 et cette victoire était bien méritée car les Indiens tinrent leurs rivaux en échec jusqu'à la fin de la troisième période alors que les visiteurs enregistrèrent leur unique point. C'était la huitième défaite du Syracuse sur onze parties jouées.

Composition des équipes:

Cleveland	Syracuse
Baxter	but Fisher
McFarlane	défense Paddon
Young	défense Hughes
Gray	centre Holmes
Doraty	avant Markle
Clark	avant Lauder
Subs Cleveland:	McBride, Frew, Williams, Brophy, Dunning, Kuntz, Walker.
Subs Syracuse:	Palangio, Klein, Baetz, Brown.
Arbitre:	Rodden.

Première période

1. Cleveland: Doraty 5.00

Punition: Aucune.

Deuxième période

2. Cleveland: Gray 3.15

Punitions: Brophy, McFarlane.

Troisième période

3. Cleveland: Brophy 10.18

4. Syracuse: Markle 13.14

Punition: Hughes, Young.

Les Falcons ont vaincu Philadelphie

Philadelphie, 15 — Les Falcons ont triomphé du Philadelphie dans la joute d'hier soir par un résultat de 3 à 2, grâce à un ralliement dans la troisième période alors que Goodfellow et Cooper complétèrent pour les visiteurs. Goodfellow fut l'étoile du club vainqueur car il enregistra le premier point de la partie et il égala le résultat dans la période finale.

Depuis le commencement de la saison, les Quakers n'ont gagné qu'une partie sur douze qu'ils ont jouées. Ils sont en train de battre les records de l'ancien Pittsburgh.

Alignement et sommaire:

Detroit	Philadelphie
Dolson	but Miller
Noble	déf. Shields
Rockburn	déf. Milks
Goodfellow	centre Lowrey
Filmore	avant Hutton
Sorrell	avant Jarvis

Substituts — Detroit: Hay, McCabe, Aurie, Fredrickson, Evans, Cooper, Lewis, McInenly.

Philadelphie: Shores, Howe, Kilrea, Barton, Drury, White, Lyons, MacKinnon, Smith.

Arbitres: Ion et Shaver.

Première période

Punitions: Jarvis et Sorrell.

Deuxième période

1-Philadelphie, Lowrey 4.05

2-Detroit, Goodfellow 14.09

Punitions: Noble, Jarvis, Shields

2. Goodfellow, McInenly, Rockburn, Milks.

Troisième période

3-Detroit, Goodfellow 5.59

4-Detroit, Cooper 6.15

5-Philadelphie, Milks 3.22

Punitions: Barton, Hay, Howe, Cooper, Rockburn, McInenly, Filmore, Evans, Drury.

Carnaval des sports d'hiver

Ottawa, 13. — Une course de chiens qui alignera des "mushers" de réputation internationale comme Leonhard Seppala, le héros de Nome, Alaska; Emile St-Godard et Earl Brydges, de Le Pas, Manitoba, sera la principale attraction au carnaval des sports d'hiver qui sera tenu à Ottawa du 1er au 7 février prochain.

Un programme figure aussi une course de chiens pour les enfants d'Ottawa et du district. Cette course commencera et finira au Château-Laurier et est ouverte à tous les enfants en bas de 14 ans.

Le trophée pour la course des seniors est une coupe en or de mille dollars offerte par le Château-Laurier, et celui pour la course des enfants une coupe en argent. Il y aura aussi plusieurs autres prix.

Les concours de saut en ski seront tenus à Rockcliffe et Fairy Lake; le concours de patinage de fantasia pour le championnat de l'Amérique du Nord sera tenu à la patinoire du club Minto. Ce club donnera aussi une représentation de "Aladin et sa lampe magique" à laquelle 400 patineurs prendront part. Il y aura aussi une patinoire à l'arrière du Château-Laurier et de nombreuses autres patinoires dans la ville.

Les amateurs de sport d'hiver auront aussi à Ottawa une glissoire pour trains sauvages qui est en construction actuellement à Rockcliffe.

Le programme comprend enfin des courses en patin, une parade de flambeaux, le bal du Carnaval, au Château-Laurier, et maintes autres attractions qui attireront des milliers de visiteurs.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE

Section Canadienne

G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadien	8	3	1	37	17
Toronto	5	4	2	24	18
Montréal	6	5	0	19	22
Américain	3	5	15	18	11
Ottawa	4	7	1	19	25

Section Américaine

G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Chicago	7	3	1	24	15
Boston	7	4	1	32	14
Detroit	5	5	2	23	12
Rangers	5	5	2	29	12
Philadelphie	1	10	1	18	42

LIGUE INTERNATIONALE

G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Buffalo	9	3	0	28	11
Windsor	7	4	2	37	16
London	5	5	2	22	12
Detroit	5	6	1	23	11
Cleveland	4	6	3	29	11
Pittsburg	4	6	2	23	10
Syracuse	4	8	0	23	34

LIGUE CAN-AMÉRICAIN

G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Springfield	9	0	0	45	18
Providence	6	2	2	33	19
New-Haven	4	7	1	17	37
Boston	3	7	0	29	31
Philadelphie	1	7	1	12	31

LIGUE PROVINCIALE

G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Trois-Rivières	1	0	0	4	3
LaTuque	1	0	0	7	2
Shawinigan	0	1	0	2	7
Québec	0	1	0	3	4

LIGUE MONT-ROYAL

G.	P.	N.	P.	C.	Pts
LaFontaine	3	1	1	12	8
St-François	2	1	2	8	6
St. Michel	2	2	0	2	5
C. P. Verdun	1	4	0	8	11

LIGUE JUNIOR

G.	P.	N.	P.	C.	Pts
McGill	3	1	0	5	2
M.A.A.A.	2	0	0	5	0
Victoria	1	1	0	6	1
Loyola	1	3	0	3	12
Columbus	0	2	0	0	4

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Près de cinq mille personnes ont été témoins des parties disputées hier après-midi, à l'Arena Mont-Royal, dans les séries du circuit du hockey ont été très satisfaites des exhibitions fournies.

Le LaFontaine, qui mène actuellement dans la Ligue Mont-Royal, a subi sa première défaite de la saison alors qu'il a été vaincu par le Champêtre par un résultat de 3 à 2 dans une joute très excitante, qui était la première au programme.

Dans la deuxième partie, le Saint-François-Xavier a eu raison du C. P. Verdun, car les hommes d'Idège Gervais sont sortis victorieux par un résultat de 4 à 2.

Alignement des équipes:

PREMIERE PARTIE

LaFontaine (2) Champêtre (3)

Archambault but Boulanger

Arcaud défense Fowire

Shearer défense Unsworth

St-Jean centre Hills

Thompson avant Oiseau

Bélanger avant Dupuis

LaFontaine, subs. — Hamel

O'Rourke, Ferry, Clermont, Bellemeur, Grant.

Champêtre, subs. — Beauchamp, Colvey, Ethier, Leduc, Walker.

1ère période

1-LaFontaine-Hamel 8.45

2-Champêtre-Fowler 19.00

Punitions: Shearer, Hills.

2ème période

3-Champêtre-Walker 11.45

4-LaFontaine-Thompson 16.15

Punitions: Hamel, Bélanger, Leduc.

3ème période

5-Champêtre-Dupuis 25

Punitions: Grant, Ethier, Walker, Thompson 2.

DEUXIEME PARTIE

C. P. Verdun (2) St-François (4)

Armstrong but Coultre

Jokus défense Boswell

Bennett défense Monge

Valois centre Armand

Gravel avant Thibault

Moore avant Bourgoin

C. P. Verdun, subs. — Reeves, Connolly, Alary, Proulx.

St-François-Xavier, subs. — Alexander, Gervais, Easton, Gaudette.

1ère période

1-St-François-Thibault 4.10

2-St-François-Armand 15.30

3-St-François-Gaudette 18.45

Punition: Aucune.

2ème période

4-C. P. Verdun-Connolly 5.00

5-St-François-Thibault 16.45

Punitions: Proulx, Armand, Easton, Gravel, Bennett.

3ème période

6-C. P. Verdun-Valois 15.45

Punitions: Thibault, Connolly (majeur).

Arbitres: Campbell et Sauvé.

Ligue de hockey amateur de l'Est

Ce soir sera la deuxième soirée de la ligue de l'Est, à l'Arena de l'Académie Roussin. Le Saint-Eusèbe rencontrera le Saint-Léonard pour l'ouverture. Ce dernier fait ses débuts dans la ligue. M. Adrien Vanier, gérant du Saint-Léonard, entend bien débiter par une victoire aux dépens des vainqueurs des millionnaires. Mais comme le Saint-Eusèbe sera l'équipe à vaincre, cette année, il fera l'impossible pour ajouter un deuxième triomphe à son crédit et se maintenir en tête de la ligue. Monsieur Vanier s'obstinant à ne point dévoiler le nom de ses joueurs d'ici lundi, pourra fort bien causer des surprises aux meilleurs connaisseurs. La solide équipe du Henri-Hébert défendra ses couleurs contre le club des Millionnaires, dans la seconde joute. Si la glace est bonne et dure, lundi soir, il se peut fortement que la lumière rouge des jeu de but s'éclaircisse souvent. M. Hébert possède de bons compteurs tandis que les protégés de M. Loboiron remaniés sensiblement, s'attendent à une dure joute qu'ils disputeront chèrement. En somme, un intéressant programme est à la portée des Amateurs de l'Est. La ligue a retenu les services de M. Hector Lépine, frère de Pete Lépine, du Canadien, de la N. H. L., pour arbitrer les joutes de ce soir.

Alignement des équipes:

Pittsburg

Cox but Venne

Berlet défense Hoffinger

Fraser défense Spring

Fields centre Creighton

Gregg avant Steele

Proudlock avant Gillie

Subst. Pittsburg: McGuire, Halliday, Sullivan, Smith, Bouchard, Reise, Moore, McIntyre.

Subst. Detroit: Ealy, Herberts, McPherson, Tabor, Gishooley, Williams, Murray.

Arbitres: Laflamme et Bnsh.

SOMMAIRE

Pas de point.

Punitions: Hoffinger, Murray et Berlet.

Deuxième période

1. Pittsburg: Reise 12.17

Punitions: Fraser majenre, Creighton, Gregg, Gillie 2.

Troisième période

2. Detroit: Spring 4.25

3. Pittsburg: Fields 6.02

4. Pittsburg: McGuire 7.27

Punitions: Proudlock, Williams.

Windsor est victorieux

Cleveland, 15. — Les clubs Windsor et Cleveland étaient aux prises hier soir dans une joute des séries de la ligue de hockey Internationale et cette rencontre fut très contestée car pour décider de la victoire il a fallu jouer une période supplémentaire. Pendant les trois périodes régulières les Indiens ont tenu tête à leurs adversaires mais dans la manche additionnelle les visiteurs ont enregistré trois points pendant que Cleveland était tenu en respect. La partie se termina par un résultat de 7 à 4.

Composition des équipes:

WINDSOR CLEVELAND

Benedict but Baxter

Brown défense McFarlane

Arbour défense Young

W. Phillips centre Gray

B. Phillips aile Doraty

Northcott aile Brophy

Frew sub Robinson

McBride sub Duncan

Kuntz sub Duguid

Dunning, Clark Lever

Arbitre: Rodden.

Première période

1. Cleveland: Gray 1.20

2. Windsor: Northcott 1.17

3. Windsor: Duguid 0.47

4. Cleveland: Gray 1.46

5. Cleveland: Young 2.24

Punitions: Doraty, Brown, Duguid et Northcott.

Deuxième période

6. Windsor: W. Phillips 15.29

7. Cleveland: Doraty 2.31

Punitions: Young, Clark, McFarlane, Northcott et Brown.

Troisième période

8. Windsor: Duguid 4.58

Punitions: Clark, Gray, Duguid.

Période supplémentaire

9. Windsor: Duncan 2.35

10. Windsor: Northcott 3.26

11. Windsor: Northcott 7.31

Punition: Duncan.

Les Bruins ont déclassé le Toronto

Toronto, 15. — Les amateurs de hockey de cette ville qui se sont rendus pour être témoins de la joute entre les Bruins et les Leafs, samedi soir, s'attendaient à voir le club local subir un échec aux mains des protégés du gérant Ross et ils ne furent nullement surpris de voir les visiteurs remporter la victoire par un résultat de 7 à 3 car les locaux étaient privés des services de Charlie Conacher, Primeau et Cotton, leurs trois meilleurs avant et les meilleurs compteurs de

A l'Oratoire Saint-Joseph

LE TREIZIEME ANNIVERSAIRE
DE LA BENEDICTION DE LA
CRYPTE

Une grande manifestation religieuse a marqué hier le treizième anniversaire de la bénédiction et de l'inauguration de la crypte actuelle de l'Oratoire Saint-Joseph. Le matin il y eut grand'messe, célébrée par le R. P. A. Cousineau, supérieur du collège Saint-Laurent, assisté des RR. PP. J. de Montigny et J. Legault, C.S.C., comme diacre et sous-diacre. La chorale des Scolastiques et la maîtrise du collège Notre-Dame ont fait les frais du chant. La messe devait être chantée par S. Mgr Langlois, de Valleyfield, mais celui-ci fut retenu dans son diocèse par la maladie.

Le R. P. Jules Poitras, supérieur du séminaire Sainte-Croix, a prononcé le sermon de circonstance. Le prédicateur fit tout d'abord un bref historique de ce coin de terre devenu un foyer de dévotion à saint Joseph. Il est indéniable, dit-il, que saint Joseph a les yeux sur les foules qui défilent dans ce sanctuaire et qu'il a les oreilles attentives aux prières qui lui sont adressées. Ce sanctuaire est bien l'œuvre de la reconnaissance des Canadiens français envers saint Joseph, ce protecteur de notre peuple depuis des siècles. En 1624, le Père Caron consacrait la colonie à saint Joseph et en 1637, ce saint devenait le patron de tout le pays. Aux moments difficiles de notre histoire, saint Joseph exerça une protection visible envers notre peuple et c'est avec raison que nous devons avoir confiance en lui. Comme nos ancêtres, soyons dévots à saint Joseph et ne cessons de lui demander son secours dans la tâche difficile de notre salut.

Il y eut à 3 heures de l'après-midi une cérémonie populaire dans la crypte en l'honneur du grand saint et le R. P. Vincelle, C.S.C., y prononça le sermon. Il y eut ensuite bénédiction du Très Saint-Sacrement et vénération de la relique.

M. Bennett passe par Montréal

M. R. B. Bennett, le premier ministre du pays qui revient de la conférence impériale où il a représenté le Canada, est passé par Montréal samedi midi en route pour Ottawa. Le premier ministre a passé environ deux heures dans la métropole, mais il n'est pas sorti de son wagon. Quelques-uns de ses amis de Montréal sont allés le saluer, entre autres les trois ministres de la région, MM. Sauvé, Cahan et Durand, MM. Rainville et Newman, de la Commission du port, M. C. C. Ballantyne et M. Gédéon Gravel, l'échevin Gilday est venu plus tard lui souhaiter la bienvenue au nom de la ville de Montréal. M. E.-W. Beatty est monté sur le wagon où se trouvaient le premier ministre et sa soeur, Mlle Mildred Bennett, et il eut une longue conversation avec le chef du gouvernement.

M. Ernest Lapointe opéré pour l'appendicite

Ottawa, 15. (D.N.C.) — M. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice, est couché dans un lit d'hôpital à Baltimore, où il vient de subir une opération pour l'appendicite. Les médecins de l'hôpital John Hopkins ont envoyé un message portant que l'état de M. Lapointe s'améliore sensiblement. M. Lapointe s'était rendu à New York, la semaine dernière, pour prononcer un discours devant l'Association des présidents de compagnies d'assurance-vie. De là il s'était rendu à Baltimore. Mme Lapointe est partie samedi après-midi pour Baltimore.

Nouvel incinérateur

Le nouvel incinérateur de la rue des Carrières a été inauguré samedi matin. L'échevin Mathieu a allumé les trois fourneaux qui doivent consommer 300 tonnes de déchets par jour. Les essais ont été faits depuis plus d'un mois, et en une seule journée, l'incinérateur a dévoré 448 tonnes de déchets, ce qui prouve l'efficacité ultra-pratique de ce mode de nettoyage. Tout est complètement brûlé, et il ne reste à la sortie que des déchets métalliques et des cendres. L'incinérateur n'exige aucun combustible, une fois allumé.

En plus de l'échevin Mathieu on remarquait le maire suppléant M. le Dr Gilday, les échevins L'Archevêque, Seigler, Lamar, Drummond, Lalancette, Demers, le chef de police Langevin. Les flammes de la bûche de l'incinérateur sera ouverte au public de 2 heures de l'après-midi à 8 heures du soir, pendant une semaine.

Incendie à la Côte-des-Neiges

Six familles ont dû se sauver en toute hâte dans la rue, hier soir, le feu a éclaté aux appartements Meadow Vale, 3132, avenue Maplewood, Côte-des-Neiges. Les flammes ont commencé au premier étage pour se frayer un chemin jusqu'à la toiture.

Les pompiers, sous les ordres du chef de district Martin, ont travaillé jusqu'à dix heures trente avant de se rendre maîtres du feu qui a causé des dommages considérables tant à la maison qu'aux ameublements qu'elle contenait.

Ceux qui ont dû se sauver sont: Jules Laberge, George F. Holly, M. A. Carter, A.-B. White, Mme O. Demers et J.-J. Grubert. Ils occupaient les appartements de 1 à 6. D'après les pompiers, le feu aurait commencé dans le logement de Mme Carter.

Le banquet des auteurs

LES LAUREATS DU PRIX DAVID
FETES A L'HOTEL MONT-
ROYAL

Les sections française et anglaise de l'Association des Auteurs canadiens se sont réunies samedi soir pour offrir à l'hôtel Mont-Royal un banquet aux lauréats du prix David, le Rév. Dr W. Harvie-Jellie, le R. P. Lamarche, O.P., MM. Gustave Lancôt, S. Morgan-Powell et Marcel Dugas, retenu à Paris par ses fonctions à la légation canadienne. Ce fut une jolte fête fraternelle où le thème des discours fut l'avancement de notre littérature canadienne et l'exemple donné par le gouvernement de la province de Québec aux autres gouvernements canadiens par l'institution du prix David. MM. Leslie Gordon Barnard et Jean Bruchési présidaient conjointement.

La partie musicale du programme avait été confiée à Mme G. Trudeau-Bruchési, soprano, et à M. Frank H. Rowe, baryton, qui étaient respectivement accompagnés au piano par Mme Jean Bruchési et M. F. H. Blair.

M. Jean Bruchési remercie la section anglaise, qui a conçu la première idée de ce banquet, d'avoir bien voulu inviter la section française à y participer: la province de Québec donne une fois de plus l'exemple de la bonne entente, de la coopération et de la tolérance. Bernard Shaw dont l'humour ne respecte rien répondait à une invitation qu'on lui faisait d'assister à un banquet qui serait donné en son honneur, qu'il était désolé de voir tant d'animés ainsi tués en son honneur, qu'il aurait préféré qu'on lui dédât un jeûne. Les lauréats du prix David n'auraient pas accepté un jeûne en leur honneur, excepté peut-être le R. P. Lamarche, et encore ce n'est pas sûr. Il félicite les quatre lauréats présents ainsi que M. Marcel Dugas qui a pris racine sur les bords de la Seine.

M. Leslie Barnard rappelle qu'il a souvent été question à l'Association de l'encouragement que le gouvernement fédéral devrait donner aux écrivains. L'institution du prix David fait la gloire des gens de Québec. Ces prix valent encore plus pour l'effet psychologique créé sur le peuple que pour la récompense donnée à l'écrivain lui-même. Lorsqu'il s'agit de juger une civilisation, la prospérité matérielle n'est nullement comparable aux lettres et aux arts. Il félicite le gouvernement et surtout M. David en leur suggérant de donner plus de publicité à ce concours. Il félicite les lauréats: le Rév. Harvie-Jellie (*Where Shall Wisdom Be Found?*), le R. P. Lamarche (*Ebauches critiques*), M. Gustave Lancôt (*Administration de la Nouvelle-France*), M. Morgan-Powell (*Memories That Live*).

Les quatre lauréats ont remercié chacun leur tour, puis le Dr Light-hall s'est levé pour féliciter le Dr W. H. Atherton qui vient d'être fait chevalier de Saint-Grégoire qui a aussi dit quelques mots de remerciement. Les deux derniers orateurs furent M. Georges Bouchard, l'auteur de *Vieilles Choses, vieilles Gens* et M. B. C. Sandwell, M. Bouchard a parlé de ses chers paysans, "ces archives vivantes qu'il préfère aux archives poudrées de M. Lancôt"; il a demandé aux citoyens de ne pas s'apitoyer sur le sort du campagnard et de ne pas sortir de l'attirance vers la ville. Les discours ont tous été très brefs, mais la plupart étaient pétillants d'esprit, de vrais petits bijoux.

Le Rév. Dr Harvie-Jellie se demande s'il y a quelque chose qui distingue la littérature canadienne: pour lui, il ne voit rien d'unique. La littérature canadienne constitue une partie de la littérature impériale. Elle se rattache aux grandes traditions anglaises du siècle de Shakespeare, aux grandes traditions françaises du siècle de Molière et de Bossuet. Il ne faudrait cependant pas croire pour cela que notre littérature n'a pas sa place au soleil, qu'il n'y a pas moyen pour nous d'attirer l'attention du monde.

Le R. P. Lamarche rappelle la prophétie d'un de ses maîtres: homme littéraire dangereux et vain. Le verbalisme et la spéculation à faux constituent en effet un grand danger pour l'écrivain. Ce qui sauve le littérateur, c'est sa soumission au réel. Il faut s'efforcer de soi-même, prendre le cœur et les yeux de ses personnages. Il faut se dire comme Foch: De quoi s'agit-il? Le littérateur aura peut-être à sacrifier quelques métaphores ou quelques paradoxes, mais il trouvera la vie.

M. Gustave Lancôt voit dans l'idée aussi charmante que délicate qui a présidé à ce banquet une preuve de la camaraderie qui règne entre les auteurs. Un lauréat ne devrait jamais parler; il conserverait ainsi un certain prestige aux yeux des nombreux gens qui n'ont pas lu son livre. Veut-on connaître la recette pour remporter le prix David, celle qui lui a réussi personnellement tout au moins? Voici: 50% de chance, 45% de patience, qu'on fasse du reste ce qu'on voudra; prendre un sujet technique vierge de toutes manipulations; multiplier les mots, techniques et les références savantes pour étourdir le jury; ne pas oublier quelques coquilles qui permettront aux membres du jury qui les corrigeront de se croire supérieurs à vous; enfin choisir une année où les concurrents ne sont pas nombreux.

M. Morgan-Powell trouve qu'il est un peu embarrassant pour un homme qui a critiqué les idées des autres vingt ans durant de se lever pour défendre les siennes. Il rend hommage au gouvernement de la province de Québec qui a donné l'exemple à tous les autres gouvernements du pays, à tous les autres gouvernements de l'Empire. C'est là une des caractéristiques les plus encourageantes de notre vie nationale. Il a fallu un Canadien français, comme M. David pour obtenir pour les écrivains l'encouragement officiel de l'Etat. S'il est vrai que la province de Québec vienne après les autres pour sa voirie et le développement de l'énergie électrique, c'est elle qui a donné l'exem-

LA NAVIGATION

LE "PRINCE ROBERT" S'EN EST
BIEN TIRE

De retour de Halifax, M. A. H. Allan, assistant du gérant général de la Canadian National Steamships, annonce qu'un examen de "Prince Robert", effectué dans un bassin de radoub, a permis de constater que le nouveau navire est en parfait état, après une dure traversée de l'Atlantique. Ce navire commencera cette semaine la première d'une série de trois croisières de quatorze jours aux Bermudes. Sa coque sera entièrement repeinture avant le départ. Après la dernière des trois croisières, le "Prince Robert" fera toilette fraîche pour le voyage en Amérique du Sud qu'il doit commencer le 2 mars, à Halifax.

On sait que le "Prince Robert" est destiné au service Vancouver-Victoria-Seattle de la Canadian National Steamships. Il sera affecté à ce service au retour de son voyage en Amérique du Sud. Les autorités de la C. N. S. projettent de convertir en croisière le voyage que le nouveau navire fera pour se rendre de Halifax à Vancouver. Cette croisière aurait lieu à la fin d'avril. Elle comporterait escale aux Antilles, puis quelques autres escales après le passage du canal de Panama.

La C. N. S. a déjà organisé plusieurs croisières aux Antilles, pour cet hiver. Outre le "Prince Robert", les navires affectés à ces croisières seront le "Lady Somers", le "Lady Rodney", le "Lady Nelson", le "Lady Hawkins" et le "Lady Drake". En se rendant de Halifax aux Antilles et au retour, ces navires feront escale à Boston. On estime que cette escale sera très commode pour nombre de passagers de l'ouest et du centre du pays. Toutefois, les navires de la C. N. S. ne prendront ni ne déchargeront de marchandises à Boston, de sorte que ces escales, estiment les autorités de la compagnie, n'affecteront pas les ports de Halifax et de Saint-Jean.

A BORD DU "MAJESTIC"

New-York, 15. — Le "Majestic", de la compagnie White Star, a quitté ce port pour Cherbourg et Southampton. Parmi les passagers il y a le major-général A.-D. McRae, organisateur en chef du parti conservateur du Canada, sir Alexander Mackenzie, de Toronto.

POUR L'EXPOSITION DE VIENNE

Le gérant général de la compagnie Canard, M. Arthur Randles, annonce que cette compagnie organise plusieurs traversées en rapport avec l'exposition printanière de Vienne. Une première traversée aura lieu le 8 mars.

A BORD DU "MONTCLARE"

Saint-Jean, 15. — Le "Montclare", du Pacifique Canadien, navigue à destination de Southampton et de Sherbourg présentement. Parmi ses 500, il y a M. W.-F. A. Turgeon, juge de la Cour d'appel de la Saskatchewan.

DEPART DU "DUCHESS OF ATHOLL"

Le "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien, partira de Saint-Jean demain, pour Liverpool. Ce paquebot sera le dernier du Pacifique Canadien à arriver en Grande-Bretagne avant Noël.

Un des passagers inscrits pour ce voyage du "Duchess of Atholl" en est à sa 40ème traversée de l'Atlantique.

CONGRES

La Fédération des navigateurs canadiens tiendra son congrès annuel les 22 et 23 de ce mois, à Montréal.

ECHEC

Victoria, 15. — Vendredi, pour la première fois dans les annales de la navigation, une tempête a empêché un paquebot de la catégorie des "Empress" de faire escale à Victoria. Le paquebot auquel la tempête a ainsi fait échec est le puissant "Empress of Japan".

MOUVEMENT DES PAQUEBOTS

"L'Antonia", de la compagnie Canard, partira de Southampton, arrivera à Liverpool samedi.

Le "California", de la compagnie Canard, partira de Liverpool, arrivera à Halifax samedi.

Le "Carinthia", de la compagnie Canard, partira de Liverpool, arrivera à Halifax samedi.

Le "Montcalm", du Pacifique Canadien, partira de Liverpool, arrivera à Saint-Jean samedi.

Le "Pennland", de la compagnie Red Star, partira d'Anvers, arrivera à Halifax samedi.

Le "Lancastria", de la compagnie Canard, partira de Halifax, arrive à Plymouth aujourd'hui.

"L'Adriatic", de la compagnie White Star, partira de Halifax, arrivera à Liverpool demain.

Le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, partira de Saint-Jean, arrivera à Liverpool samedi.

Le "Lettitia", de la compagnie Anchor-Donaldson, partira de Saint-Jean, arrivera à Glasgow dimanche.

Convocations A.C.J.C.

Lundi, 15 déc. — Cercle Dollard des Ormeaux — 8.15 p.m. en la salle paroissiale, séance régulière. Travail sur "Les livres qu'il faut lire" par Emile Labrie. — Travail sur la "Photographie" par Gérard Valin. Mercredi, 17 déc. — Cercle Lemoyne.

Vendredi, 19 déc. — Le Comité central se réunit à 8h. 15 p.m.

ple lorsqu'il s'est agi d'encourager la vie de l'esprit. Beaucoup de jeunes, dit M. Morgan-Powell, se sont adressés à lui, demandant ce qu'il fallait faire pour apprendre à écrire: il n'a qu'un conseil à donner et c'est de lire les meilleurs auteurs d'aujourd'hui et d'autrefois en lieu de jeter de l'argent à l'eau en prenant des cours par correspondance où l'on apprendra peut-être à placer un point-virgule.



CEINTURES
Ceintures en cuir solide noir, tan ou gris. Chacune dans une jolie boîte de fantaisie.
Ceintures:
1.00 et 1.50
Boucles:
.50 à 1.00

**SEULEMENT
8
JOURS
D'ACHATS
AVANT
NOËL**

PYJAMAS
Beaux pyjamas de fin broadcloth avec dessins de rayures. Tailles diverses.
2.00 à 8.50

**ROBE DE CHAMBRE
EN SOIE**
Haute qualité de soie unie ou brochée dans les nuances sobres. Modèles nouveaux et variés avec cordelière de soie.
9.95 à 28.50

IL Y A QUINZE ANS
Le Devoir, mercredi, 15 déc. 1915
M. Bourassa écrit, dans un article: "La constitution canadienne, ne l'oublions pas, diffère essentiellement, sur un point fondamental, de la constitution américaine. Chez nos voisins, les Etats sont souverains. Le gouvernement central n'est que le fondé de pouvoirs des Etats. Il n'exerce que les juridictions qui lui sont expressément attribuées. Tous les pouvoirs résiduels ou indéterminés restent aux Etats."
"Au Canada, le gouvernement central est le siège de l'autorité suprême, le pivot de l'ordre national. Tous les pouvoirs qui lui sont attribués, expressément ou implicitement, il les détient et les exerce dans l'intérêt général du Canada". Les gouvernements des provinces n'ont d'autre juridiction que celle qui leur est attribuée en toutes lettres par la charte fédérale. Cette juridiction, ils ne peuvent l'exercer à l'encontre des pouvoirs attribués au gouvernement central.
"Toute législation provinciale qui tend à amoindrir les droits que les citoyens possèdent comme contribuables canadiens est abusive et contraire à l'ordre établi par la Constitution."
"Toute loi scolaire qui supprime ou restreint l'enseignement de la langue française dans une partie quelconque du pays porte atteinte aux droits que l'article 133 (de la constitution) reconnaît aux contribuables de langue française. Elle est donc contraire à l'esprit de la Constitution, elle viole le pacte fédéral, elle donne le démenti à la parole du plus illustre des Pères de la Confédération, sir John Macdonald: "Nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété ou de droits personnels."

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES MENUISIERS
Le syndicat catholique des menuisiers se réunit ce soir, à la salle no 1, Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Rapport de M. J. B. Delisle, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Initiation des nouveaux membres. Tous les syndicats sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DE LA CONFECTION
Ce soir, à 8 heures 15, salle des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est, assemblée du syndicat catholique de la confection. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. C. Bernier, agent d'affaires. Les membres sont priés d'assister.

CONSEIL D'IMPRIMERIE
Le conseil syndical catholique des métiers de l'imprimerie se réunit ce soir, à la salle no 7, Edifice des syndicats catholiques. Tous les délégués sont priés d'assister. Rapports des officiers. Par ordre.

EXECUTIF DES CORDONNIERS
Le bureau exécutif général du syndicat catholique des cordonniers s'assemble ce soir, à la salle no 5, Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. A. Durand, agent d'affaires; rapports des officiers et des délégués. Par ordre.

SYNDICAT DES JOURNALIERS
Le syndicat catholique des journaliers se réunit ce soir, à la salle no 2-3, Edifice des syndicats catholiques, 1231 Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapports des officiers et des délégués. Rapport de M. E. Quellette, agent d'affaires, sur les activités de la semaine. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

A LACHINE
Ce soir, salle des syndicats de Lachine, 15ème avenue, angle St-Louis, assemblée du syndicat catholique interprofessionnel.

Demain soir, même salle, assemblée du syndicat catholique des travailleurs en fer.

Mort d'une chute sur le trottoir

Un homme a fait une chute de la fenêtre du troisième étage d'une maison située sur la rue Vitré, 360, près de la rue Bleury, hier après-midi, vers trois heures, et s'est tué instantanément alors que sa tête a heurté violemment la chaîne du trottoir. La police ne sait pas encore si l'homme, qu'elle n'a pu identifier, s'est jeté de lui-même avec l'intention de se suicider ou si quelqu'un de ceux qui se trouvaient avec lui l'a jeté en bas de la fenêtre. Elle a amené six personnes, dont une femme, aux quartiers généraux de la police afin de leur faire rendre témoignage à l'enquête du coroner, ce matin.

Le défunt était un Russe âgé d'une quarantaine d'années. Il y avait une quinzaine de personnes dans la maison au moment de la tragédie mais elles sont presque toutes portées et la police n'a pu en retracer que six.

Che Dupuis

Rues Ste-Catherine—St-André—Demontigny—St-Christophe
Plateau 5151

CADÉAUX

qui plairont à tout homme

CEINTURES

Un cadeau que tout homme aime à recevoir. Grand choix de nuances en vogue. En soie ou drap.

7.50 et 12.95

VESTONS D'INTERIEUR

Rayures fines ou autres fantaisies. Deux faux cols avec chaque chemise. Diverses longueurs de manches. Manchettes soigneusement finies.

1.79 à 4.95

CHEMISES DE BROADCLOTH

Variété de modèles en belle soie. Grand choix de nuances.

.50 à 1.50

CHAUSSETTES

Belles chaussettes d'un fin tricot de soie ou de cachemire fantaisie. Un cadeau très pratique. Choix de 3 ou 6 paires dans une jolie boîte fantaisie. La paire.

.50 à 1.50

CRAVATES

Un homme n'a jamais trop de cravates. Venez en choisir deux ou trois dans ce groupe de belles cravates en belle soie dans une variété de riches nuances sobres ou plus pâles.

1.00

MOUCHOIRS DE SOIE

Choix varié de nuances. Les deux dans une jolie boîte de fantaisie.

1.00

DUPUIS FRERES—au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-M. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Sir Robert Borden n'accepte pas

L'ANCIEN PREMIER MINISTRE
CANADIEN NE SERA PAS GOU-
VERNEUR GENERAL DU CANA-
DA

Ottawa, 15. — Sir Robert Borden a déclaré de nouveau, dans un communiqué aux journaux, qu'il refusera le poste de gouverneur-général du Canada, si on le lui offre. "Je n'ai aucun désir de devenir gouverneur du Canada", dit l'ancien premier ministre.

Dans une entrevue, que j'ai accordée à Londres à la fin du mois d'août dernier, j'ai laissé clairement entendre que je ne désirais pas retourner à la vie publique. Depuis quelque temps, cependant, on est revenu à la charge et on a souvent mentionné mon nom, au sujet du successeur de lord Willingdon, dont le terme d'office expire au mois d'août 1931. A cause de ces rumeurs, j'ai cru nécessaire de faire connaître mon attitude sur la question.

A Paris, en 1919, à la demande d'un premier ministre d'un autre Dominion, j'avais proposé à M. Lloyd George de ne pas restreindre, à l'Angleterre seule, le champ où on pourrait choisir un gouverneur pour le Dominion en question.

Subséquemment, on a choisi un gouverneur du pays pour l'Irlande et il y a eu quelques temps on en choisit un autre pour l'Australie.

Je ne vois pas bien quels avantages le Canada retirerait d'un changement dans la procédure suivie jusqu'ici quand il s'agit de choisir un gouverneur pour le Canada.

Ingements de la Cour d'appel

La Cour d'appel a rendu les jugements suivants, vendredi:
Gervais et le Roi, appel maintenu avec frais; Deslauriers et Deslauriers, appel maintenu avec frais; Labonté et la Commission des liqueurs de Québec, appel maintenu avec frais; Foucher et la Commission des liqueurs de Québec, appel maintenu avec frais; Blair et Rutherford, appel renvoyé avec frais; Bossange et Whiteford, appel renvoyé avec frais; Laliberté et Caron, appel renvoyé avec frais; Perras et Blais, appel maintenu avec frais, jugement pour \$377.82; Martineau et la ville de Montréal, appel renvoyé avec frais; la Canadian Vickers et la ville de Montréal, appel renvoyé avec frais, les juges Howard et Tellier dissidents. Maranda et Webster, appel renvoyé avec frais, les juges Dorion et Tellier dissidents; Tétrault et la ville de Montréal, appel renvoyé avec frais; Saint-Germain et Fleurant, appel renvoyé avec frais; Gravel et la ville de Montréal, appel renvoyé avec frais, les juges Howard et Gailpeault, dissidents; Montreal Industrial Land et la ville de Montréal, appel renvoyé avec frais, les juges Howard et Gailpeault dissidents; Hogg et la ville de Montréal, appel renvoyé avec frais, les juges Howard et Gailpeault dissidents; la Compagnie des Tramways de Montréal et la Canada Transport, appel maintenu, avec frais; Rolland et Rolland et contra, jugement remis au 14 janvier 1931.

Mort d'une chute sur le trottoir

Un homme a fait une chute de la fenêtre du troisième étage d'une maison située sur la rue Vitré, 360, près de la rue Bleury, hier après-midi, vers trois heures, et s'est tué instantanément alors que sa tête a heurté violemment la chaîne du trottoir. La police ne sait pas encore si l'homme, qu'elle n'a pu identifier, s'est jeté de lui-même avec l'intention de se suicider ou si quelqu'un de ceux qui se trouvaient avec lui l'a jeté en bas de la fenêtre. Elle a amené six personnes, dont une femme, aux quartiers généraux de la police afin de leur faire rendre témoignage à l'enquête du coroner, ce matin.

Le défunt était un Russe âgé d'une quarantaine d'années. Il y avait une quinzaine de personnes dans la maison au moment de la tragédie mais elles sont presque toutes portées et la police n'a pu en retracer que six.

Naufage d'un navire

Miami, Floride, 15 (S.P.A.) — Au moins trois personnes ont perdu la vie dans le naufrage d'un navire muni d'un fond de verre pour permettre de voir au fond de l'océan. Des explosions de gazoline ont fait sombrer ce navire, l'*Eureka II*. Il y avait 135 passagers à bord.

Revue de l'Université d'Ottawa

SOMMAIRE DU NUMERO DE
JANVIER 1931

La Rédaction: La Revue de l'Université d'Ottawa.

S. G. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I.: Le rôle de la Philosophie dans les Universités.

Hon. R. Lemieux, C.R.: L'évolution du Canada.

Hon. T. Rinfret: Maria Chapdelaine et "The Clash".

D. Poulet, O.M.I.: Les fouilles en Palestine.

A. Caron, O.M.I.: Evolution de la doctrine de la Science du Christ dans S. Augustin et S. Thomas.

Partie documentaire: Lettre pastorale et Mandement de prise de possession de S. G. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I.

Actualité: Les premières assises de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin.

Chronique universitaire.

Bibliographie.

Les arbres de Noël à Outremont

Le conseil de la cité d'Outremont a décidé de faire ériger pour le temps des fêtes des arbres de Noël illuminés, deux en face de l'hôtel de ville et un dans le parc Saint-Viateur. La ville invite les citoyens d'Outremont à placer des arbres de Noël devant leur résidence afin que toute la ville soit décorée.

Petite vie des saints

15 DECEMBRE:
SAINTE CHRETIENNE, VIERGE

Au temps de l'empereur Constantin, était esclave au pays des Ibériens, au delà de la mer noire, une jeune fille dont on ignore l'origine et même le nom de baptême, et qu'on appela Chrétiennne du nom de sa religion. Si son corps était réduit en servitude, son âme n'était pas captive. Pleinement affranchie de toute convoitise, elle servait Dieu avec une abnégation, un détachement et une pureté admirables. Selon le conseil de saint Paul, obéissant à ses maîtres comme à Jésus-Christ, elle les ravissait par sa douceur, sa patience et sa modestie.

Sa piété et son austérité étaient son entourage dans un extrême étonnement. On la voyait, après avoir accompli la dure besogne à laquelle sa condition l'astreignait, se retirer dans un coin de la maison et y passer des heures entières de la nuit dans une prière fervente. Elle se contentait d'ailleurs de si peu de nourriture qu'on ne comprenait pas qu'elle pût soutenir un régime aussi sobre.

Dieu lui accorda le don des miracles. Par ses prières, elle rendit la santé à la reine de ce pays. Le roi, ayant été l'objet de grâces extraordinaires, demanda le baptême et son peuple suivit son exemple. Constantin lui envoya un évêque et des prêtres qui établirent l'Eglise sur une base solide dans ce pays lointain.